Avril - Mai - Juin

Empreintes

www.mairie-ensues.fr

Le journal d'Ensues la Redonne N° 21



Dossier

La politique du logement

Pêle-mêle























Éditorial



Depuis 80 ans Ensuès change, Ensuès se transforme.

Ensuès vient de fêter dignement ses 80 ans, passée d'un village à une petite ville, notre commune a su garder son âme villageoise, son identité et son charme entre son cœur de village historique, ses cinq calanques et ses nouveaux quartiers.

Cet anniversaire qui nous tenait à cœur a été marqué par de nombreuses manifestations autour de l'histoire de notre commune, expositions, conférences, animations ludiques et festives. C'est avec beaucoup d'émotion que chacun a pu partager les témoignages de nos anciens qui nous ont régalés de leurs histoires et anecdotes passionnantes sur la vie de la commune. Avec un brin de nostalgie pour certains, une compréhension dans les évolutions pour la majorité et une soif de connaissance de la construction de notre commune, les participants ont apprécié.

Aujourd'hui nous tournons la page mais nous écrivons aussi la suite de l'histoire de notre commune, nous l'écrivons ensemble en corrigeant les erreurs du passé, en donnant de la cohérence à l'aménagement de notre territoire et en répondant aux besoins de services et d'équipements publics. Nous préparons tout simplement l'Avenir tout en répondant à vos besoins quotidiens, quel que soit votre âge en concrétisant des projets dans chaque quartier, projets qui sont travaillés avec nos partenaires et en concertation avec la population.

Au moment où nous écrivons ce magazine, notre commune s'apprête à poser la première pierre du futur centre de loisirs qui sera complété par un parc naturel et un skate parc tant attendus par nos jeunes. Dans les prochaines semaines et prochains mois, divers travaux dont les études et dossiers de financement ont abouti vont entrer dans la phase de réalisation. Ces projets, vous les connaissez tous, ils ont fait l'objet d'information dans nos divers supports de communication et de réunions publiques de concertation, ils vont générer quelques désagréments dont nous vous prions de nous excuser.

Ce début d'été sera l'occasion de vous rencontrer avec mon équipe comme tous les ans dans cette période de nombreuses activités de fin de saisons pour les associations de la commune. Je souhaitais remercier tous les membres de ces associations qui œuvrent à longueur d'année pour le bien être de tous et les assurer de toute ma gratitude. De même je tiens à souligner plus spécialement le travail formidable qu'accomplissent les équipes d'animateurs du service enfance jeunesse dans nos centres de loisirs et lors des séjours organisés par la municipalité.

Je vous souhaite à toutes et tous de passer un excellent été….

Michel Illac
Maire d'Ensuès la Redonne
Vice Président de la Communauté
Urbaine Marseille Provence Métropole

Sommaire

Les 80 ans de la commune 2

Social - Éducation - Emploi 4
Record d'affluence au repas des seniors - Les aventures des Tamalous - Formations au BAFA - Nos centres de loisirs ne manquent pas d'imagination - Emplois saisonniers - Les CM2 à Londres...

Souvenons-nous 7
La place des Martyrs de Charleval

Travaux - Urbanisme - Sécurité 8
Nouveaux radars pédagogiques - Réaménagement de la desserte de l'école élémentaire - La salle des fêtes bientôt prête...

Au quotidien 11
Nouvelle campagne de sensibilisation au risque ferroviaire - Magic Park Land fête ses 10 ans - Rappel du plan canicule...

Vie locale et citoyenne 12
Bienvenue dans la citoyenneté - Les nouveaux ensuénens à l'honneur - l'appel du 18 juin en chanson.

DOSSIER 13
La politique du logement

Vie associative 17
Les associations fêtent leurs fins de saison culturelle en beauté.

La Communauté Urbaine de Marseille 18
La nouvelle navette maritime - La vidéo protection arrive dans les ports communautaires.

Zoom sur… 19
l'accueil périscolaire

Environnement 20
Le Parc Marin fête ses 30 ans - Nouveau calendrier pour la phase 2 de l'assainissement des calanques - Record de participation pour calanques propres...

Culture - Festivités 22
Les ateliers cuisine affichent complet - Donnons un nom à la salle des fêtes - Le bon ton de la fête de la musique...

Compte rendu du Conseil Municipal 24
Création du 5 ème bureau de vote

À noter 26

Agenda 27

État civil - Nouveaux commerces 28

Libre expression Municipale



Empreintes - N°21
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Michel Illac
DIRECTION DE RÉDACTION: Service de la Communication
Hôtel de Ville, 15 av. G.Monsabert - 13280 Ensuès la Redonne
COMITÉ DE RÉDACTION: Michel Illac - Guillaume Garcia
Hélène Varre - Martine Mattéi - Sabine Coirre
CONCEPTION & RÉALISATION : Albatros
PHOTOS : Albatros & Arial Broadcast *(vues aériennes)*
IMPRESSION: SIRIS - Label Imprim-Vert
Le journal municipal est tiré à 3000 exemplaires





Les Ensuénens se sont mobilisés pour fêter les 80 ans de la commune !

Le 16 mai 1933, le Président de la République Albert Lebrun signait une loi qui donnait officiellement naissance à une nouvelle petite commune, par détachement des villages de Châteauneuf-les-Martigues et du Rove. Cela fait d'Ensuès la Redonne l'un des plus jeunes villages de France, mais cela n'enlève rien à la richesse de son histoire. C'est ce qu'ont découvert pour les plus jeunes, ou se sont remémorés pour les plus anciens, les nombreux participants aux festivités liées à cet anniversaire, toutes générations confondues.

Durant plus d'un mois, chacun a pu se nourrir de cette Histoire grâce à la diversité des initiatives proposées. Une exposition réalisée sur la base d'archives et de documents prêtés par les habitants et les associations a relaté différents aspects économiques, urbanistiques et sociaux de la vie d'autrefois.



Une conférence, assurée par MM Méténier et Chevé dans un hôtel de Ville qui a fait le plein, a permis de dresser un inventaire historique et précis de la genèse de la commune et de porter un regard sur la vie d'autrefois.



Une belle opportunité pour nos anciens, qui nous ont fait l'honneur d'être présents en nombre ce soir-là, et nous ont régalé de leurs confidences et de leurs anecdotes.

Nous n'oublierons pas non plus en cette belle soirée, le chant mélodieux dédié aux 80 ans de la commune écrit et interprété par Catherine Rose ou la dégustation de la fameuse "soupe du cabanon" recette locale réalisée par Rosy Dos Santos pendant l'apéritif dînatoire.

Les plus petits ont aussi fêté dignement cet anniversaire accompagnés de leurs parents et de leurs enseignants.

Sur le parvis de l'hôtel de Ville, portant fièrement le blason de la commune sur le torse, les petits de maternelle ont entonné un chant de bon anniversaire sur l'air de "Vive le vent". Puis, les élèves de l'école élémentaire ont interprété la chanson "bleu, blanc, blond" de Marcel Amont, ainsi que des chansons méridionales comme "les marchés de Provence", "la bouillabaisse" et "Une partie de pétanque".

Ce fut ensuite le tour des familles de s'amuser tout en arpentant les recoins du village à la recherche des énigmes, à travers un jeu-rallye animé par les équipes du centre de loisirs qui interprétaient des personnages provençaux "fort en couleurs". Les familles devaient partir à la recherche de cartes à différents endroits du village, et la famille ramenant le plus de cartes remportait le jeu.









Les festivités ont aussi permis la tenue d'un concours de boules suivi d'une représentation de l'atelier chant de l'association Troc Services interprétant quelques chants espagnols et sépharades, puis d'un Flash Mob proposé par les deux associations de danse, Masques et Chaussons et Impact, entraînant les participants dans une folle danse sur un air de Zumba.





Nos calanques étaient également à l'honneur avec des ballades en kayak. Ce rendez-vous, décalé pour cause de météo capricieuse, a été encore un moment en émotion où jeunes et parents, accompagnés par l'association



AIEJE sous la surveillance des pompiers de la commune, a permis aux inscrits d'admirer de beaux panoramas, d'autant plus impressionnant vus de la mer….
Différentes expositions (ateliers d'écriture par le livre de Ruth, atelier "carnet souvenir" par Renée Fernandez et les travaux de l'atelier BD à la bibliothèque) ont permis également de mesurer toute l'énergie que les plus jeunes, encadrés et encouragés par des guides si émérites, ont entrepris dans la découverte de leur commune.



Chacun a pu se retrouver en soirée au gymnase, pour un bal animée par l'orchestre XL venant clôturer cet anniversaire, un événement fédérateur qui restera dans notre mémoire collective... Encore merci à tous les participants.





>> Nouveau record d'affluence pour le repas printanier des Séniors

Le bouche à oreille fonctionne bien sur notre commune. La qualité des animations proposées par l'équipe du CCAS depuis quelques années aux séniors de la commune y est sans doute pour beaucoup à voir le nouveau record d'affluence battu cette année pour le traditionnel repas printanier des seniors qui a réuni 425 personnes.





Il faut dire que le gymnase était une nouvelle fois méconnaissable transformé en palais indien. Un décor spectaculaire, des temples, une fontaine zen, des costumes indiens chatoyants, aucun détail n'avait été oublié.
Rythmée par les chants et l'animation de la compagnie Axel et Angie ainsi que d'une troupe de danseurs, la journée s'est déroulée dans une ambiance joviale et chaleureuse. La participation des enfants du centre de loisirs et des danseuses du cours de Sybil ont été parmi les moments les plus réjouissants de ce bel après-midi… Une belle démonstration du lien intergénérationnel qui peut se tisser entre les plus jeunes et nos anciens ravis de cette gentille attention.

>> Les aventures des Tamalous aux pays des Merveilles



Le samedi 20 avril et malgré une météo moyenne, nos valeureux Tamalous ont bravé le temps et sont partis déguster des huîtres sur l'étang de Thau à Bouzigues. Un pur délice dans une ambiance légère et détendue. Dans le car sur le chemin du retour le karaoké improvisé par "Gina, Rémi & Gisèle" a tourné à plein régime pour cette bande de joyeux lurons qui n'a pas fini de nous étonner.
En ce début juin c'est destination la ville de Grasse que nos anciens ont pu flâner dans les ruelles fortes sympathiques de cette petite ville et visiter les célèbres fabriques de parfum dont certains font toujours la renommée de ce site.

>> Formation pour les "aidants familiaux" de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

Pour faire suite à la réunion publique sur le thème de "la maladie d'Alzheimer" l'an dernier, une formation à disposition des aidants dans le cadre de cette maladie ou de maladies apparentées a été proposée aux habitants de la commune. Les aidants sont bien souvent "la famille", qui se trouve dans la plupart du temps démunie devant une situation complexe et pas toujours facile. En partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, Soins Assistance et le Centre Communal d'Action Sociale de la commune plusieurs sessions se sont déroulées sur six demi-journées entre le 6 mai et le 13 juin. Ces séances ont été animées par des professionnels salariés de l'association Soins Assistance (Médecins gériatres, psychologues, diététiciennes, kinésithérapeutes, assistantes en soins gérontologiques, assistantes sociales, et auxiliaires de vie). Un groupe de dix personnes a pu participer à ce programme de formation. Des séances pleines d'émotion, d'échanges et de soutien, une véritable leçon de vie…



>> Des formations au BAFA proposées pour la 1ère fois sur la commune

Belle nouveauté sur Ensuès la Redonne ! La délégation Education Jeunesse a décidé de proposer, par l'intermédiaire de l'association des FRANCAS, une cession de formation BAFA aux jeunes de la commune. Cette association est habilitée par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, à dispenser la formation des animateurs et directeurs de centres de vacances et de loisirs. Il s'agit à la fois d'une préparation aux fonctions d'animation et de direction de CVL et d'un apprentissage social et citoyen.

Aujourd'hui il est peut être difficile aux jeunes de la commune d'accéder à cette formation du fait du faible nombre de cessions organisées dans la région ainsi que des lieux souvent très éloignés de la côte bleue. Les locaux de l'école Élémentaire seront mis à disposition pour le plus grand bonheur des jeunes intéressés à se former aux métiers de l'animation. Cette formation aura lieu du Samedi 26 Octobre au Samedi 2 Novembre (dimanche et jour férié compris) de 08h30 à 18h. Les inscriptions se font auprès de l'association des FRANCAS au 04 91 47 34 53, plus d'informations sur http://francas13.fr/.


MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION NATIONALE

DIPLOME
DU BAFA

Vu le procès verbal de l'examen établi le 2 mai 2012
par le président du jury, examinateur, ayant autorité sur les diplômes en ligne
Le Diplome du bafa
du site www.mon-diplome.fr
est conféré à oussemi lailati

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés



>> Nos centres de Loisirs ne manquent pas d'imagination !

"Un régiment de fromage blanc déclare la guerre au camembert, le port salut n'a pas voulu car le roquefort est le plus fort…". Le Centre Enfants n'a pas manqué d'action pendant ces vacances de pâques ! Un gros conflit a sévi sur notre commune entre les fromages… Ainsi le "camembert président", "le commando vache qui rit", le "Roc Fort", "le baby Belle" et le "Parmesan" ont été au cœur de l'action pour le plus grand bonheur des enfants.

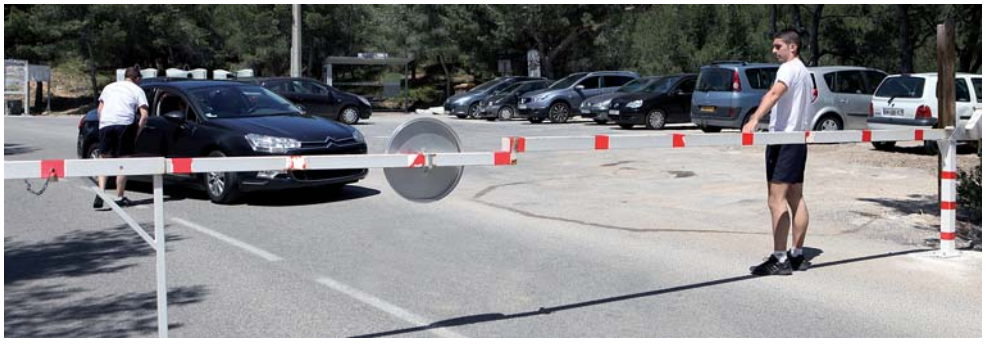
Entre sortie au bois de Lutins (Accro-branche pour les plus petits), laser ball dans la forêt des Besquens et tir à l'arc, les plus jeunes ont donc rythmés leurs vacances par ces aventures de fromages sous cloche contre les fromages frais ! Ce sont en moyenne 75 enfants qui ont pu bénéficier pendant 2 semaines de ces temps d'animation proposés par l'équipe du Centre de notre commune.

Pour les ados, l'ambiance était tout aussi dynamique ! Les vacances se sont articulées autour d'un projet futsal pour les mordus du ballon rond, conclu par un tournoi "Futsal fair play" en collaboration avec les centres Ados de Martigues et d'Istres. Et ce sont les Ensuénens qui ont remporté cette 1ère édition ! Des journées aventure étaient aussi prévues avec une sortie accro-branche au Castellet, une journée au zoo de la Barben. Sans oublier la culture, avec une soirée ciné à Plan de Campagne pour le film " Les Profs " et un Harlem Shake (célèbre séquence vidéo) réalisé par les ados ! Les vacances se sont conclues autour d'un convivial barbecue le dernier jour, pendant lequel les discussions ont porté sur… devinez… les prochaines vacances !

>> Emplois saisonniers : Plus de 80 jeunes de la commune à votre service !

Comme chaque année en période estivale, un certain nombre d'emplois saisonniers viennent renforcer les besoins de service public de notre commune de mai à septembre. C'est ainsi que cette année, 34 animateurs titulaires du BAFA vont rythmer l'été des Centres de Loisirs entre séjours, sorties et animations au quotidien. Ensuite 30 agents d'entretien viennent renforcer les effectifs de l'antenne territoriale de la Communauté Urbaine et assurer la propreté de nos rues et de notre littoral.

Enfin 16 contrôleurs d'accès aux calanques officient tous les week-ends et jours fériés pour préserver la sécurité de nos calanques. Il s'agit pour la plupart de ces jeunes d'une 1ère expérience professionnelle enrichissante qui pourra les aider à appréhender le monde du travail dans le futur mais aussi les aider financièrement pour leurs études pour la plupart.





>> Les CM2 de l'école Frédéric Mistral ont traversé la Manche

Fin Mai, 67 élèves de CM2 de la commune ainsi que 7 accompagnateurs ont pris le TGV, direction Lille où un bus les attendait pour rejoindre Edmonton, en Angleterre. C'est le début de leur séjour culturel de 4 jours avec au programme visite du palais de Buckingham, de l'abbaye de Westminster, du National Portrait Galery, du château de Windsor, du musée des transports, de Coven Garden, de la Tour de Londres, du London Eye et de Mme Tussaud …

C'est en famille d'accueil que tous furent logés, entre 2 et 4 selon les possibilités. Ce magnifique voyage a pu leur être proposé à un coût raisonnable grâce à une subvention municipale mais aussi grâce à la recette de la buvette du vide-grenier tenue par les parents d'élèves et les enseignants, une tombola et une participation de Bouygues Immobilier dans le cadre d'un mécénat. Un séjour qui marquera probablement ces futurs collégiens qui sont revenus pleins de souvenirs…

>> Nouvelles initiatives au service de l'emploi

Un atelier sur le thème des clauses d'insertion s'est déroulé le mardi 28 mai à l'hôtel de ville animé par le Défi pour l'Emploi et le PLIE, en présence de Monsieur Barbat, membre de la fédération du bâtiment, ainsi que de la Directrice de la MAI (Martigues Association Intermédiaire). Cet atelier ouvert aux demandeurs d'emploi de la commune, et plus spécialement à destination des jeunes et des adultes accompagnés par le Défi, a mobilisé 14 demandeurs d'emploi.

Il a eu pour but de sensibiliser les participants au dispositif des clauses d'insertion attendues par les employeurs, et permettre aux personnes présentes d'être en lien direct avec les prestataires de l'accompagnement vers l'emploi. Un suivi de cette première approche est assuré depuis par les professionnels de ce secteur. À la rentrée, nous vous donnons déjà rendez-vous pour un forum sur l'alternance et la formation le jeudi 19 septembre.

>> La commune planche sur plusieurs Emplois d'Avenir

L'objectif des contrats Emploi d'Avenir, dispositif gouvernemental, est de faciliter l'emploi et la qualification aux jeunes peu ou pas qualifiés et leur permettre d'acquérir une expérience professionnelle pouvant aller jusqu'à 3 ans afin de se qualifier. En ce qui concerne les collectivités locales, ils peuvent être signés via des accords avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).

La question se pose donc pour notre commune de l'opportunité de répondre à ce dispositif. Ces emplois destinés à aider à l'insertion de jeunes en difficulté doivent répondre à une réalité de territoire. C'est pourquoi la Municipalité a commandé un audit concernant les jeunes de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés éligibles au contrat d'avenir. Suite au diagnostic qui vient de nous être communiqué ces derniers jours, il s'avère que notre commune compte 74 demandeurs d'emploi de - 25 ans dont 5 jeunes bénéficiaires au titre du RSA. Cette dernière catégorie est considérée comme étant prioritaire. À l'appui de ces éléments, la Municipalité planche sur la possibilité d'offrir ce type d'emploi aidé mais dans le double souci de répondre à la fois à un besoin de formation et de répondre à un réel projet des demandeurs.Le conseil municipal d'Octobre validera ces emplois.

>> Ensuès brille au championnat de France des élèves !

Le Kangourou est un jeu de mathématiques créé en 1991 sur le modèle du concours national australien, d'où son nom ! Il comporte 24 questions à choix multiples, pour chaque niveau de classe (à partir du CE2) et il est proposé le même jour dans tous les établissements scolaires. Il apporte à des centaines de milliers d'élèves à la fois, culture, amusement et connaissance. Depuis des années, les enseignants de l'école Frédéric Mistral font le choix d'y faire participer leurs élèves … et cette année, Loan Michel , élève de CE2 dans la classe de Mme Truau / M. Tramier a décroché la médaille d'argent, la situant ainsi parmi les 10 meilleures de son niveau, sur le plan national ! Toutes nos félicitations !!!

>> Bonne retraite, Monsieur le Directeur

Après 39 années d'enseignement dont 9 passées sur notre commune d'Ensuès la Redonne, M. Tramier, le directeur de l'école Frédéric Mistral, nous quitte pour une retraite bien méritée ! Empreintes lui souhaite une bonne continuation dans sa nouvelle vie de retraité et salue l'arrivée du nouveau directeur, M. Christian Castellani.





>> La Place des Martyrs de CHARLEVAL

Anciennement, la place de l'hôtel de Ville…

Depuis le 17 mai 1945, sur décision du Conseil municipal et de son Maire Urbain LAFON (lors de leur 1er Conseil municipal) la place de l'actuelle poste (celle de la Mairie à cette époque) porte le nom de cet évènement. Nom choisi en hommage à une triste page de notre histoire et l'aventure survenue à un groupe de résistants martégaux.
Chacun le sait, au cours de la guerre 39/45 après la défaite de nos armées en 1940, le Général de Gaulle est désigné chef des Forces Françaises libres et crée le Comité National de la Résistance. Il confie à Jean Moulin la direction de ce mouvement qui va alors organiser l'unification des réseaux de Résistance mais hélas arrêté à Caluire par la Gestapo en 1943, torturé à mort, il meurt pendant son transfert en Allemagne. La Résistance s'organise alors dans tout le pays, les maquisards sont de plus en plus nombreux à refuser le STO (Service de Travail Obligatoire).

"Dans notre Région, le 08 juin 1944, vers 17h"

Ces derniers mènent de nombreuses actions portant ainsi de sérieux coups aux forces d'occupation qui n'hésitent pas à questionner sous la torture les maquisards découverts et les déporter en Allemagne ou les abattre sur le champ.

Dans notre Région, le 08 juin 1944, vers 17 h les troupes allemandes et la Gestapo encerclent une maison Martégale, y arrêtent 8 patriotes dont un, Marius ARNAUD est abattu sur place, et dont on n'a jamais retrouvé le corps. Les autres furent torturés à Marseille puis transportés en camion dans la clairière du Fenouillet sur la commune de la Roque d'Anthéron près de Charleval où ils furent lâchement massacrés avec 19 autres patriotes le 13 juin 1944.





"La liste des noms de ces victimes, héroïques résistants avait alors bouleversé les ensuénens"

Identifiés après la Libération de Martigues, des obsèques ont été organisées en présence de tous les Martégaux réunis dans le même deuil. La liste des noms de ces victimes, héroïques résistants avait alors bouleversé les ensuénens en raison des connaissances familiales de certains. Marius ARNAUD, Joseph BARTHELEMY, Aldéric CHAVE fils de l'ancien Maire de Marignane, Robert DAUGEY, Paul DI LORTO frère du célèbre gardien de l'équipe de France de Foot, Paul Baptiste LOMBARD père de Paul, Maire de Martigues pendant plusieurs décennies, Lucien TOULMOND et Henri TRANCHIER.
Ces héros qui ont fait le sacrifice de leur vie pour que la France vive, nous ne devons pas les oublier et faire en sorte que les générations futures gardent en mémoire toutes ces atrocités et ne connaissent jamais les horreurs de la guerre.



>> La commune fait l'expérience des radars pédagogiques

Comme nous nous y étions engagés dans l'attente de l'aménagement de l'avenue de Graffiane déjà programmée et actuellement à l'étude par les services de la Communauté Urbaine et du Conseil Général, deux radars pédagogiques ont été installés sur cette voie et un troisième va l'être sur l'avenue de l'Escalayolle. Leur rôle est de rappeler les limitations de vitesse sur ce secteur urbain (50 km/h) où certains automobilistes ont tendance à rouler trop vite. Ils ont pour vocation de permettre une prise de conscience de la vitesse réelle de chaque véhicule par un pictogramme quand celle-ci est trop élevée. En parallèle, des contrôles de vitesse réguliers seront renforcés par les services de la police municipale et de la gendarmerie pour la sécurité de tous. Ces radars permettent de recueillir l'ensemble des vitesses enregistrées, les vitesses moyennes, le nombre de passages… Ils fourniront des statistiques intéressantes qui permettront d'affiner le futur projet d'aménagement sécuritaire de cette avenue tant attendu par tous depuis de nombreuses années.

>> La desserte de l'école élémentaire réaménagée



Avec l'arrivée du futur centre de loisirs et de la zone de logements des Coulins, un réaménagement de la zone de l'école élémentaire s'avérait nécessaire. La voie de bus actuelle va devenir une voie de circulation et les arrêts de bus se déplacent vers la montée du tennis. Un nouveau rond-point est en création au niveau de l'entrée de service de l'école. Il permettra le retournement des bus de transports scolaires en toute sécurité. Ces travaux ont démarré en avril pour rendre la zone opérationnelle dès la rentrée 2013. En parallèle, une modification des entrées et sorties du parking et du sens de circulation de la zone est prévu pour desservir au mieux ce secteur de la commune, notamment aux heures de pointe.

>> Une buvette enfin digne de ce nom au boulodrome

Les travaux de réhabilitation et d'extension de la buvette du boulodrome sont terminés. Le bâtiment a été modifié dans sa totalité, ses espaces ont été repensés dans une logique de fonctionnalité avec deux barbecues, un évier dimensionné, un comptoir de service avec pergola, deux toilettes pour personnes à mobilité réduite, en plus des toilettes existantes, et un local de stockage qui permettra de diminuer les manutentions des personnels. Ces travaux constituent la première phase d'amélioration de ce site, ils seront ensuite complétés par la mise en discrétion des lignes d'éclairage, la réfection de la clôture et la construction d'une scène, à ce jour le podium est positionné provisoirement et en période de test avec les utilisateurs.



>> Une nouvelle salle de réunion au rez de chaussée de l'hôtel de Ville

Le rez-de-chaussée de l'hôtel de Ville a été réaménagé permettant une meilleure organisation des locaux du CCAS, un meilleur accueil des publics par l'équipe sociale, un local spécifique pour la bonne tenue des permanences, et surtout la création d'une nouvelle salle de réunion pour l'ensemble du personnel municipal, les ateliers municipaux, les formations et les commissions. Dotée d'un mobilier adapté, elle permet désormais aux services et aux élus de se réunir dans de bonnes conditions et assurer ainsi une meilleure qualité de ce Service Public pour nos administrés.





Madame Louise Vincenzi, Conseillère Municipale à la vie associative, nous dresse un bilan sur les réalisations et les travaux d'entretien et de réhabilitation des différents équipements sportifs de la commune qui sont mis à disposition des associations :

C'est avec beaucoup de conviction et d'envie de faire avancer les dossiers en matière d'équipements sportifs et associatifs que j'ai rejoint l'équipe. Un engagement fort en temps mais nécessaire, il y avait tant à faire pour remettre à niveau l'ensemble des équipements de la commune. C'est ainsi que depuis 2008, la municipalité a entrepris de rénover et d'entretenir les bâtiments municipaux à vocation sportive et culturelle. Bâtiments qui pour la plupart sont utilisés par les différentes associations de la commune dans tous les domaines. Pour rappel : extension du gymnase (création d'une salle de gym agrès), rénovation des courts de tennis et réhabilitation du club house, rénovation complète du gymnase, du foyer socio-culturel.

Plus récemment : la buvette du boulodrome a également fait peau neuve et les travaux de de rénovation et d'extension sont terminés.

Enfin, le stade municipal a entamé son "lifting" : extension de la buvette (local de rangement), remplacement des WC publics et du 1er vestiaire, ainsi que les peintures intérieures de ce dernier. Toujours dans un souci d'économie d'énergie, les projecteurs ont été remplacés par des nouveaux moins énergivores, des détecteurs de présence et des nouveaux radiateurs ont été installés dans le 1er vestiaire et les électrovannes du système d'arrosage ont également été changées.

Cet été suivront la réfection des façades extérieures des deux vestiaires, l'auvent de la buvette sera refait ainsi que les peintures intérieures. Tant attendu par les utilisateurs, et en particulier le club de football, une étude va être lancée pour équiper à terme le stade d'une pelouse synthétique.

Au final, avec l'arrivée de la salle des Festivités et de la Culture, l'ensemble des équipements sportifs de notre commune sont rendus exclusivement à la pratique sportive et dans les meilleures conditions possibles pour leurs utilisateurs".



>> La salle des fêtes bientôt fin prête

La future salle de la Culture et des Festivités trône maintenant à l'entrée ouest de la commune et sa construction est bien avancée. Sur le site, les différentes entreprises continuent à s'afférer, dans un rythme soutenu, pour permettre de livrer cet édifice dans le timing convenu, c'est-à-dire à la fin du mois d'août. Malgré 2 semaines de retard dû aux intempéries importantes de ce printemps, le chantier avance et les structures sont quasiment hors d'eau/hors d'air. Les phases suivantes s'annoncent avec la réalisation interne des différents espaces, notamment pour la salle polyvalente et l'installation de toute la partie scénographique.

Les membres présents de la commission extra-municipale ont pu le vérifier par eux-mêmes sur site le 11 avril dernier, et constater ainsi son stade d'avancement, pour la dernière fois puisque le rôle de cette commission vient d'arriver à son terme avec la quasi-totalité de la réalisation de ce projet. Nous vous donnons déjà rendez-vous pour un week-end inaugural les 18, 19 et 20 octobre avec une programmation pour tous les goûts et pour tous les âges que nous dévoilerons à la rentrée. Un programme de saison qui mettra en valeur la polyvalence de ce nouvel équipement est en cours de bouclage.

D'autre part et comme nous vous l'avions annoncé, les différents espaces de ce complexe pourront être loués dans le cadre d'évènements familiaux, de conférences et assemblées diverses, ainsi que pour les associations, dans le cadre d'évènements liés à leurs activités. Il convient donc de vous rapprocher du service culture et festivités si vous désirez formuler dés à présent une demande de réservation (Laurence ou Pascal au 04 42 88 88).





>> Divers projets qui engagent l'Avenir de notre commune ont été mis en débat

Dans le cadre de la démarche habituelle d'information et de concertation souhaitée par la Municipalité, une réunion publique s'est tenue en salle des Mariages de l'hôtel de Ville le 9 avril dernier. Plusieurs dossiers étaient à l'ordre du jour.

En tout premier lieu, le dispositif de mise en place de la vidéo-protection aux 2 entrées de ville a été présenté. Il permettra d'offrir aux forces de police et de gendarmerie un outil supplémentaire d'élucidation des délits. Sa vocation en matière de dissuasion pour les délinquants qui pourraient agir sur l'ensemble du territoire de la commune a été expliquée à l'assistance. En lien avec les communes voisines du Rove et de Carry le Rouet, il a été élaboré suite à une étude réalisée par le GRETA pour sécuriser les deux points d'accès routiers du centre-ville (véhicules entrant ou sortant de la commune) et fournir aux forces de police et de gendarmerie des images en vue d'enquête.

Les 3 projets structurants qui concernent le secteur de l'école élémentaire ont ensuite été mis en débat.

Il s'agit du nouveau Centre de loisirs, du skate Park et du Parc Naturel intergénérationnel. Tous trois situés à proximité du parking actuel du Tennis Club, ils vont considérablement redynamiser ce secteur de la commune.

Pour le Centre de Loisirs, l'organisation architecturale et fonctionnelle du bâtiment a été dévoilée. Sa nécessité (un agrément pour 150 enfants) a été rappelée notamment pour répondre aux nouveaux temps d'accueils périscolaire dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires. Son ouverture est prévue au printemps 2014.

En ce qui concerne le Skate Park, il s'agissait de présenter le projet retravaillé suite aux différentes étapes de concertation avec les jeunes de la commune. Son ouverture est envisagée pour Noël.

Enfin, le parc naturel sera aménagé pour répondre à toutes les générations, avec un parcours sportif qui s'adresse à la fois aux marcheurs, aux joggeurs ou aux simples promeneurs, un sentier pédagogique et naturel, et une aire de repos. Il sera accessible au printemps 2014.



>> Le Chemin de la Dugue fait son lifting

La réfection du bitume du chemin de la Dugue a été entièrement réalisée depuis la sortie du tunnel jusqu'à la plage permettant aussi de positionner un emplacement adapté pour les personnes à Mobilité Réduite…



>> Continuité du Service Public de la Poste...

Comme nous vous en avons informés, le bâtiment de la poste et ses alentours vont être réhabilités afin de redonner à ce lieu un aspect sympathique et améliorer les conditions de vie des personnels et usagers de ce Service Public. Réfection des façades, remplacement des menuiseries dans le cadre d'économies d'énergie, démolition du vieux garage à l'arrière…

Ces travaux ont posé la problématique de la continuité du service public de la Poste. Nous souhaitons donc vous préciser que la municipalité a obtenu des services postaux, le maintien du service de distribution grâce à la mise à disposition des anciens locaux de la Police Municipale pendant toute la durée des travaux. Le service guichet dit "enseigne" sera déporté sous forme de permanences journalières de 9h à 12h du lundi au samedi pour les instances et vente de divers petits produits dans ces mêmes locaux de l'ex P M au mois d'août (Sauf services financiers pour des raisons techniques et sécuritaires).

D'autre part, nous avons le plaisir de vous annoncer que ce n'est là qu'une première étape dans la réhabilitation de ce site, puisqu'en 2014, le parvis sera lui aussi traité pour pouvoir rendre à cette place des Martyrs de Charleval tout le lustre qu'elle mérite, de par son histoire et les cérémonies qu'elle est susceptible d'accueillir, comme c'est le cas, par exemple, chaque 18 juin.

>> Une conférence santé à l'initiative de l'association CIPS Côte Bleue

Les professionnels de l'association Centre Interactif de Professionnels de Santé de la Côte Bleue ont proposé le 6 juin dernier leur 1ère conférence publique à la Maison Pour Tous sur le thème de la santé au quotidien. Une cinquantaine de personnes ont répondu présent à cette initiative. Dans la salle, un véritable mélange de générations, de l'adolescent à la personne âgée, ainsi que plusieurs professionnels de santé de la commune ont assisté aux interventions des médecins. Nul doute qu'ils ont pu repartir avec de précieux conseils.
Pour plus d'informations : 06 85 32 72 79.



>> Rappel : vigilance sur l'accès au massif forestier

Notre commune est classée en zone sensible aux feux de forêts. Pour votre sécurité, la circulation des personnes est donc strictement réglementée dans les espaces sensibles du 1er juillet au 30 septembre. L'accessibilité est déterminée chaque jour, en fonction de la météorologie et de la sécheresse. Elle est rendue publique sous la forme d'un code couleur :
- Orange : balade possible toute la journée
- Rouge : promenade seulement entre 6 h et 11 h le matin
- Noir : promenade, circulation et stationnement de véhicules sont interdits toute la journée.

Nous comptons sur votre vigilance et votre compréhension, le respect de la réglementation est impératif dans ces zones. Pour connaître au jour le jour les conditions d'accès, vous pouvez appeler un serveur vocal : 0811 20 13 13 *(Coût d'un appel local à partir d'un poste fixe)*.

>> Tout savoir sur le Plan canicule 2013

Depuis le 1er juin et comme chaque année depuis 2004, le ministère en charge de la Santé déclenche le Plan national canicule. Le niveau de "veille saisonnière" est ainsi activé jusqu'au 31 août 2013. Chaque 1er juin annonçant théoriquement l'arrivée des fortes chaleurs, une veille saisonnière est confiée à Météo-France et l'Institut de Veille Sanitaire (InVS). Au CCAS de la commune, un registre unique est ouvert depuis le 1er juin où sont répertoriées les personnes âgées de la commune se portant volontaire pour bénéficier du plan d'action canicule. En cas de déclenchement, le CCAS se chargera comme cela a été fait les années précédentes de rendre visite à nos administrés afin de s'assurer qu'ils vivent dans de bonnes conditions pour affronter les grandes chaleurs de l'été.

>> Nouvelle campagne de sensibilisation au risque ferroviaire

Chaque année, Réseau Ferré de France propose une campagne de sensibilisation à cette problématique sous l'intitulé "Sortez des Rails!".
Quand on sait qu'un train situé à 200 m de vous met à peine 3,6 secondes pour vous rattraper, cela donne à réfléchir. Par leur inconscience, les promeneurs empruntant des zones totalement interdites au public (voies ferrées, tunnels, viaducs) prennent un risque grave, voire mortel, pour eux et pour leurs proches. La ligne TER de la Côte Bleue, pouvant servir de raccourci vers les plages situées en contrebas de la voie ferrée, elle est particulièrement propice à ce type d'agissements, alors faîtes passer le mot !

>> MAGIC PARK Land fête ses 10 ans

Au moment où vous lirez ces lignes le Parc d'attraction de notre commune "MAGIC Park Land" aura inauguré ses nouveaux aménagements, à l'occasion de l'anniversaire de ses 10 ans. Un nouveau manège à vous couper le souffle "FORMULA ONE" sensations garanties avec plus de 15 mètres de chute libre, mais aussi de nouveaux spectacles et évènements vous seront proposés. Un Parc qui est à votre disposition pour vos loisirs en famille mais aussi pour l'organisation de fêtes : Mariages, anniversaires.
Contacts : Tél : 04 42 79 86 90.
Site : www.magic-parc-land.com





>>Bienvenue dans la citoyenneté !

Pour marquer solennellement l'entrée des jeunes dans leur majorité civile, la municipalité d'Ensuès organise une "cérémonie de citoyenneté" à l'occasion de laquelle elle effectue la remise de la carte électorale. Cela concerne les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans et inscrits pour la première fois sur les listes électorales.
Ainsi, le 5 avril 2013, une vingtaine de jeunes ont reçus cette carte des mains de monsieur le Maire et des élus du Conseil municipal ainsi que le livret du citoyen, édité par le gouvernement. Ce dernier présente les droits et devoirs conférés aux Français à leur majorité, et les principes fondamentaux de la République.
Cette cérémonie est l'occasion d'aborder ensemble le sens du mot "citoyenneté", de rappeler les valeurs citoyennes et républicaines : la civilité, le civisme et la solidarité, et le droit de vote qui rythme la vie démocratique.

>>L'appel du 18 juin commémoré en chanson

Pour ce 73 ème anniversaire de l'Appel du 18 Juin 1940, la présence des élèves de l'école élémentaire accompagnés par leur professeur a de nouveau permis de tracer ce trait d'union entre générations, autour du devoir de mémoire. C'est avec beaucoup d'émotions qu'ils ont entonné la Marseillaise et le Chant des partisans, repris en chœur par les anciens combattants, les sapeurs-pompiers, les policiers municipaux, les bénévoles du Comité Communal des feux et Forêts, et le public venu nombreux pour participer à ce rassemblement devant la Poste sur la place des Martyrs de Charleval.



>>Les nouveaux ensuénens à l'honneur !



La municipalité se mobilise chaque année depuis 2009 pour souhaiter la bienvenue à ses nouveaux habitants. Les personnes nouvellement installées à Ensuès la Redonne, peuvent ainsi rencontrer les élus du conseil municipal. Cette rencontre conviviale permet aux nouveaux venus de découvrir les services dont ils peuvent bénéficier, elle est surtout un temps d'échanges en fonction des préoccupations de chacun. C'est aussi l'occasion de découvrir le patrimoine de la commune, la vie associative mais aussi les grands axes de l'action municipale en matière d'environnement, d'urbanisme, de services sociaux, éducatifs, et les équipements. Elle invite ainsi les nouveaux venus à partager l'histoire de la ville, ses projets mais aussi sa vie culturelle, sportive, économique…Et pour marquer leur venue sur la commune, cette année, les nouveaux arrivants se sont vus offrir un petit olivier en pot en guise de symbole de bienvenue mais aussi "symbole de fidélité, de force, de victoire, de longévité et d'espérance, de Paix et de réconciliation…" Comme le rappelait, le Maire, Michel Illac.



La politique du logement

"Un vraie politique en matière de logement, mesurée et adaptée à l'identité de notre commune…"

Avec la pose de la première pierre du programme de logements des COULINS, la politique en matière de logement de la commune vient de prendre forme.
Un constat d'absence de logement locatif autre que le parc privé et vétuste, une réelle demande insatisfaite depuis des années, une loi SRU et un Programme Local de l'Habitat communautaire qui s'appliquent à notre commune et surtout un devoir de permettre à nos familles de pouvoir se loger décemment… sont autant de raisons qui nous ont conduits à démarrer ce programme de logements.
Le constat est sans détour : Depuis des décennies notre commune a laissé faire; l'urbanisation des divers quartiers s'est faite sans maitriser la préparation de réponses aux futures familles, celles de nos propres enfants qui ont du mal à se loger. La demande est forte et c'est un vrai parcours du combattant pour trouver à se loger sur la commune, sur 4 couples que je marie, 3 sont obligés de quitter la commune faute de pouvoir s'y loger, des familles se retrouvent sans logement lorsque le propriétaire le récupère pour sa propre famille.

Le prix du logement n'a cessé d'augmenter et n'est pas en adéquation avec les revenus de nombreux habitants de notre commune, c'est surtout le cas pour de nombreux jeunes et personnes âgées. C'est pour cela que le PLH communautaire sur la période 2012/2018 prévoit la production de logements sur le territoire des 18 communes par l'incitation à la rénovation de logements anciens et par l'aide à la pierre qui a été déléguée par l'état jusqu'en 2017. Ce premier programme de logements a été longuement travaillé pour répondre à deux critères ; celui de la qualité et celui d'une réelle mixité sociale. C'est ainsi que dans ce programme, des logements en accession, des logements en location sociale, des villas et une résidence seniors vont cohabiter pour le bien Vivre Ensemble. En matière d'accession et d'attribution notre municipalité s'était clairement engagée à répondre en priorité aux demandes des ensuénennes et des ensuénens. Aujourd'hui c'est ce qui a été fait pour les premières ventes et c'est ce que nous avons négocié et réaliserons pour la location et la suite du programme.

Michel ILLAC
Maire d'Ensuès La Redonne
Vice Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

La première pierre des logements des Coulins a été posée en ce début Avril

Malgré une pluie abondante, élus, chefs d'entreprises, architectes, paysagistes, bailleurs sociaux et administrés dont la plupart des futurs propriétaires étaient réunis pour cet évènement. C'est sous les parapluies qu'Eugène Caselli, Président de la Communauté urbaine, Vincent Burroni, député de la circonscription, Maria Raynaud conseillère générale, Simon Babre sous Préfet d'Istres, Patrick Alary directeur général logement France Sud de Bouygues Immobilier et une majorité du conseil municipal ont assisté à cet acte symbolique et important à la fois. "La pose d'une première pierre est toujours un moment à la fois symbolique et émouvant, car c'est le fruit de longues négociations et le signe que tous nos efforts déployés depuis de nombreux mois et même plusieurs années n'ont pas été vains" c'est ainsi que le Maire Michel Illac commençait son allocution.







Un Secteur d'entrée de ville entièrement repensé

Il faut le reconnaitre, ce quartier d'entrée de ville a été trop abandonné par le passé, un peu construit au coup par coup, sans vision d'ensemble, accueillant au fur et à mesure des besoins de nouveaux équipements de façon plutôt décousue.
Aujourd'hui avec l'aide de conseils en urbanisme et de paysagistes nous avons choisi de repenser entièrement cette entrée de ville en traitant tous les espaces depuis le futur rond-point du carrefour de Carry le Rouet, jusqu'aux premières habitations du village.

"Grace à une politique d'acquisitions foncières efficace dans ce secteur, en quelques années nous avons pu construire ce projet cohérent d'aménagement global de tout ce territoire Ouest de notre commune" précisait Monsieur le Maire.
L'idée conductrice était toute simple : lier les équipements publics existants ou à venir avec les premières habitations du village et la zone commerciale des 13 Saouques…



De nombreux équipements mis en service et d'autres en cours de réalisation dans ce secteur

C'est ainsi que le Président de la Communauté Urbaine, Eugène Caselli mettait en valeur les aménagements réalisés par la municipalité et auxquels, les partenaires de la Région à la Communauté Urbaine en passant par le Conseil Général et l'état ont largement contribué par leur soutien financier.
L'énumération du Maire était riche : construction d'un cimetière communautaire, du centre de secours Côte Bleue Est, d'une salle des fêtes et de la culture, d'une salle de gym agrès, et dans les prochains mois, un giratoire au carrefour de Carry le Rouet, un Skate Parc, un Centre de Loisirs et un Parc Naturel intergénérationnel, sans oublier la rénovation du boulodrome et la réalisation de parkings. il ne manquait que les logements.

Un programme où la mixité sociale sera réalité comme nous l'avions promis

Ce sont des villas individuelles, des logements en accession à la propriété, une résidence seniors et des logements à location sociale qui vont cohabiter dans le même territoire. C'était une volonté forte qui avait été inscrite dans les orientations du PLU et que nous avons exigée au moment de la définition du programme et ce pour l'ensemble des tranches qui seront réalisées. Il était important pour notre commune de répondre à cette nécessaire mixité gage de bien vivre pour tous.



Qualité architecturale, insertion paysagère, HQE, BBC...

Le programme a été longuement discuté avec exigences en prenant en compte les erreurs du passé pour ne pas les renouveler.
Nous avons été exigeants en matière d'insertion dans le site, en conservant la bande verte boisée qui est sillonnée de petits sentiers forts sympathiques permettant de rejoindre les équipements depuis le village.
Nous avons été exigeants en matière de qualité architecturale, et avons mis à contribution M.Malo l'architecte du projet. Les bâtiments sont limités à deux étages, et leur capacité à une vingtaine de logements par bâtiment.
Nous avons été exigeants en matière d'environnement avec des logements de Haute Qualité Energétique labellisés "Bâtiment Basse Consommation", offrant une baisse de la consommation énergétique des logements de l'ordre de 50% par rapport à la norme en vigueur.
Une contribution au réchauffement climatique, certes, mais aussi une diminution des charges des foyers qui vont y vivre.
Nous avons été exigeants en matière de stationnement, un vrai sujet chacun le sait dans les divers quartiers de notre commune… chaque logement en accession sera doté de deux places privatives, une en box en sous-sol, une en surface et enfin une demi place par logement sera réservée pour accueillir les visiteurs.

Des logements pour les ensuénens en priorité

C'était aussi une demande forte de nos familles, et un engagement en 2008, nous y répondons, les logements en accession et les villas de cette 1ère phase ont été mis en vente en priorité aux demandeurs de notre commune.
Le résultat est clair, ce sont plus de 90 % des logements qui ont été acquis par des familles d'ensuès qui ont ainsi pu concrétiser leur souhait d'accession à la propriété, la majorité étaient présents lors de la pose de cette première pierre.
La vente a été un franc succès dès les premiers jours, la demande des familles de la commune était importante, on le savait, si bien qu'aujourd'hui, un nouveau Permis de Construire sera déposé cet été comprenant un bâtiment supplémentaire d'une petite vingtaine de logements.

Conserver nos équilibres, nôtre identité et la qualité de vie de nos habitants

Pour les logements à location sociale, Monsieur le Maire s'exprimait avec clarté : "Respecter la construction de logements sociaux : oui… Mais avec réalisme devant la situation d'une commune comme la notre qui ne possède pas de réserves foncières, qui souhaite préserver avant tout ses équilibres, son identité et la qualité de vie de ses habitants. Cela passe par des opérations de qualité, bien intégrées, une urbanisation maîtrisée et une réelle mixité sociale".
Les 21 logements à location sociale de cette première phase auront exactement les mêmes qualités que ceux en accession à la propriété, seules les places de stationnements sont moins nombreuses.
Le bailleur social 13 habitat, 1er office public de la région avec 90 ans d'existence a été sélectionné un choix rassurant pour ce premier programme de notre commune, une garantie de compétence et de savoir faire.



Attribution des logements en location sociale

Les règles seront bien entendu respectées tout en attribuant les logements en priorité aux familles de notre commune qui répondront aux critères. Nous le ferons car le contingent du bailleur social et du CG nous seront entièrement alloués et les attributions se feront en toute transparence par la commission d'attribution à laquelle le Maire participe ou se fait représenter. Pour le contingent de la Préfecture il sera aussi attribué après étude des dossiers et pour répondre en priorité aux dossiers DALO, à ensuès nous avons les nôtres... Ce que confirmait Monsieur le sous Préfet Simon Babre, se plaisant à préciser qu'il enregistrait 17 demandes de logements non satisfaites à ce jour sur notre commune.
Un constat de la situation partagé par tous précisait Michel Illac "Ce sont des personnes âgées qui ne peuvent plus entretenir leur bien et ont un bien maigre retraite, souvent leur conjoint étant DCD, ce sont des jeunes couples dont un seul travaille ou s'ils travaillent à deux ont de très bas salaires ne leur permettant pas de se loger correctement dans le parc privé, ce sont des femmes seules qui élèvent leur enfant et plus généralement nos jeunes qui ne peuvent partir du foyer familial avec leur faible revenu…"
À ce jour les dossiers de demandes sont à retirer au CCAS de la commune afin de pouvoir les présenter en temps utiles au bailleur, nous précise Martine Mattei adjointe au social, les attributions ne se feront qu'en début 2014 lorsque la construction sera bien avancée.

Une livraison programmée juste avant l'été 2014

Le chantier a bien démarré, la clôture du site a été posée, elle permet de réaliser les travaux en toute sécurité dans ce secteur où les équipements publics sont nombreux. En effet il me semble important de rappeler aujourd'hui que la desserte de ce chantier se fera exclusivement depuis le haut de la colline par une entrée spécifique juste au dessus du parc d'attraction Magic Parc Land afin de ne pas perturber la desserte de l'école élémentaire.
Les travaux de terrassement sont bien engagés, ils dureront 5 mois, ceux de construction se dérouleront en même temps sur les 4 bâtiments et les 19 villas .
La livraison de l'ensemble du programme est programmée juste avant l'été 2014, une période totale de 15 mois où nous serons vigilants pour que les conditions de réalisation du chantier soit des meilleures pour tous et notamment pour les enfants de l'école élémentaire qui se trouve à proximité.



C'est un ensemble de logements à location sociale qui sera réalisé sur deux parcelles municipales en centre ville

C'est important de pouvoir réaliser des logements à location sociale dans des lieux centraux de la vie d'une ville ce qui permet aux personnes non véhiculées de pouvoir vivre correctement et profiter des services, des commerces et des activités de la commune. C'est le cas pour des personnes âgées ne conduisant plus mais aussi pour les jeunes sans permis ou sans voiture.
C'est pour cela que la municipalité a usé de son droit de préemption pour acquérir une parcelle située en face du cimetière communal d'une superficie de 713 m^2. D'autre part le déménagement de la caserne des pompiers vers le nouveau centre de secours en entrée Ouest a permis aussi de récupérer ce terrain de 2081 m^2. La carence de la commune en matière de logement à location sociale (aucun logement à ce jour) et le souhait de conserver l'image de ce secteur pavillonnaire a donc conduit la municipalité à décider la réalisation d'un ensemble de logements sur le groupement de ces deux parcelles.



Le choix d'un bailleur en fonction de plusieurs critères précis

Le groupement des deux parcelles a donc fait l'objet de consultations d'aménageurs / bailleurs et les projets ont été étudiés à la fois dans la qualité des propositions en fonction de l'insertion dans le site, de la qualité architecturale, des réponses en matière de Développement Durable et de l'aspect économique du projet.

En effet en plein centre ville dans un quartier pavillonnaire nous avons fait le choix de limiter l'impact de l'urbanisation de ces deux parcelles en restant dans le type de logements qui se trouvent dans ce secteur. C'est ainsi que le nombre de logements a été restreint, la hauteur a été limitée à un seul étage comme les villas mitoyennes et un recul par rapport à la voie pour respecter le visuel actuel de la rue des Rompides a été imposé.
C'est donc le bailleur "13 Habitat" qui a été retenu pour ses réponses à ces critères, un bailleur qui a de l'expérience et qui pourra mieux suivre aussi l'ensemble des logements avec ceux des Coulins par un gardiennage commun aux deux sites.

Une participation financière de la commune à l'effort de production de logements

La consultation d'aménageurs et de bailleurs a été lancée après avoir acquis le terrain par préemption pour un montant de 220 000 € dont 132 000 € de subventions ont été obtenus du Conseil Général selon sa politique d'aide en matière de construction de logements.

Le terrain de l'ancienne caserne, propriété de la commune, a été évalué par France domaines pour un montant de 642 100 €.
L'ensemble des deux parcelles a été cédé au bailleur pour un montant de 350 000 € ce qui au final représente une participation importante de la commune à l'effort de production de logements.



Un calendrier de réalisation conforme aux règles de procédure de marché

Au moment où nous publions ce journal, le bailleur social "13 Habitat" nous a communiqué le calendrier prévisionnel de réalisation de cet ensemble de 14 logements. Le phasage commence par la définition d'un dossier de consultation pour l'organisation d'un appel d'offre qui permettra de désigner un maitre d'œuvre, cela est programmé pour cet été 2013. Ensuite la définition du projet qui sera travaillé par le bailleur et le maitre d'œuvre en collaboration avec la municipalité permettra de déposer le Permis de Construire et en parallèle d'organiser la consultation des entreprises qui réaliseront la construction.
Avec des délais incompressibles, tout cela nous porte donc à une livraison programmée en fin 2015.

Vous le voyez, la commune a choisi d'engager une politique de réalisation de logements et cela avec maitrise, au rythme adapté à notre réalité, celle de possibilités foncières quasi nulles, d'un relief contrasté, d'un cadre de vie qui fait notre identité…
Les orientations du prochain Plan Local d'Urbanisme qui sera rediscuté en 2016 devront bien prendre en compte tous ces éléments qui font de notre village aux cinq calanques un lieu magnifique respectueux de l'environnement et d'un cadre de vie formidable.



>> Les associations fêtent leurs fins de saison culturelle en beauté !

Chaque mois de juin, l'agenda de notre commune est rythmé par les fêtes de fin de saison des associations culturelles. C'est l'occasion pour tous les adhérents et leurs familles de se réunir pour admirer la qualité du travail accompli tout au long de l'année. Nous vous proposons un petit tour d'horizon de ces moments si particuliers avec les associations Impact, Masque et Chausson, Troc Service et le Foyer Rural, Chloé et Mains de Fat.

C'est l'association Impact qui a eu le privilège d'ouvrir les manifestations associatives de fin de saison le 1er Juin. Chaque groupe de la troupe a défilé dans un gymnase copieusement garni avec près de 600 spectateurs. Sur scène, 140 danseurs, Les Diables, Démons, les All Stars, les Anonymes, le groupe Élite, le Groupe Impact, Mesdames en step, le groupe Zumba et le groupe Hip Hop les Arcana Crew qui ont chacun présenté une danse en lien avec une thématique originale.



Les professeurs, Valérie Salles et Sylvana Santini, ont donné rendez-vous à tous l'an prochain mais cette fois dans la nouvelle salle des Festivités et de la Culture où le spectacle devrait être encore plus grandiose.

Toujours dans le domaine de la danse, là encore dans un gymnase plein, ce fut ensuite au tour de l'association Le Masque et le Chausson de présenter son gala de fin d'année sur le thème de "Madame Cinéma" le 23 juin.

Les professeurs Nicole Sommier et Lucille Marsily ont présenté les chorégraphies répétées soigneusement avec leurs élèves dans des styles variées qui vont de la danse classique au Jazz en passant par la Steet Dance et la Zumbatomic.



Pour le foyer Rural, qui dit fête de fin de Saison, dit 3 jours de festivités tant la variété des ateliers proposés au cours de l'année est importante.

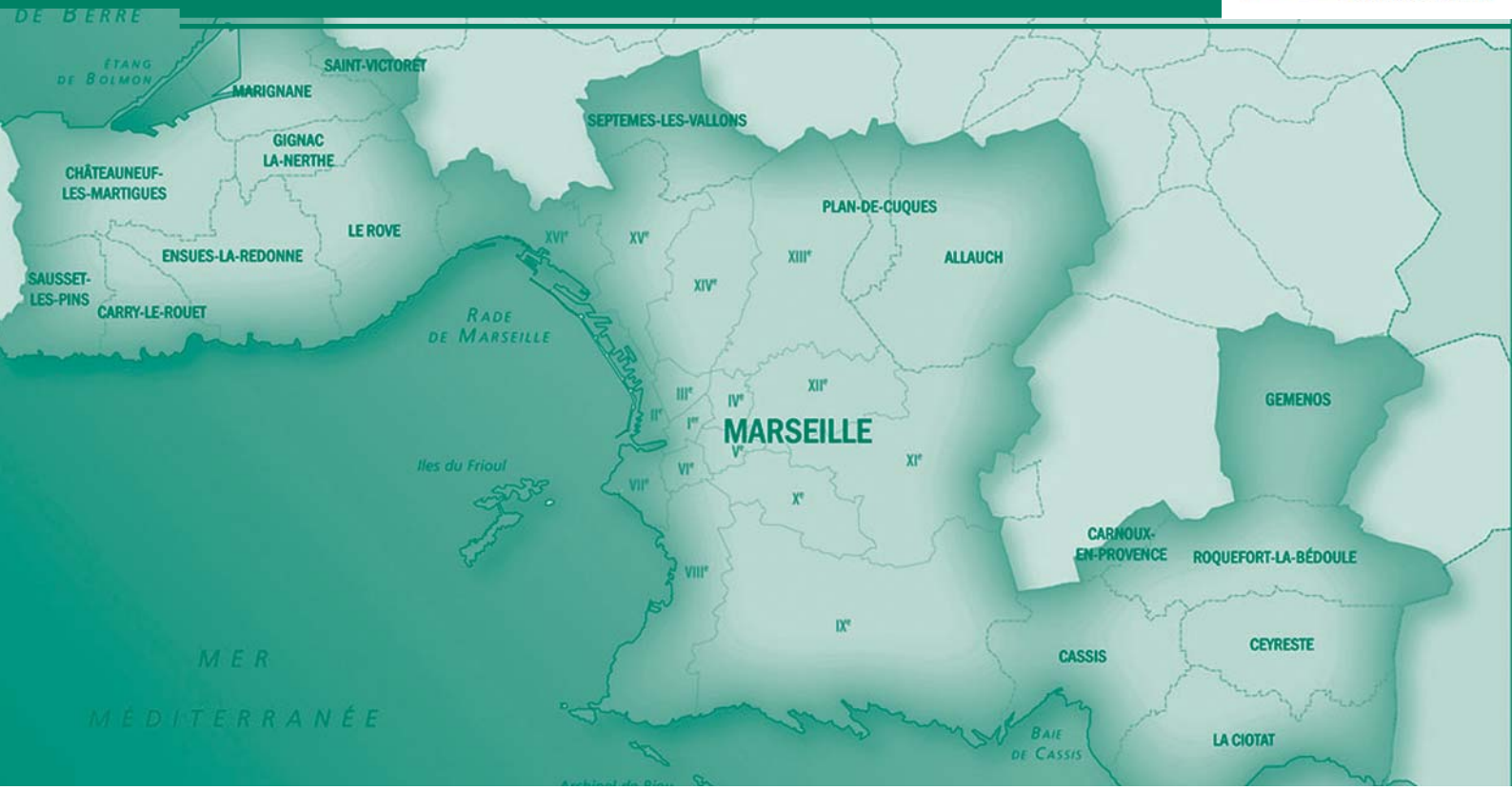
Ainsi du 28 au 30 juin, le foyer socio-culturel voit se succéder le résultat du travail de l'atelier théâtre adultes, de l'atelier théâtre enfants et ados, sans oublier la section musique composé de 101 adhérents cette année (batterie, piano, chant basse et guitare) qui régale le public avec des formations de groupe réunis pour des spectacles de qualité allant du rock au classique, sans oublier l'atelier Danse Africaine d'Ibrahim SARR alias "Ibou".

L'association Troc Service avait de son côté choisi d'investir le parvis du gymnase



le 14 juin dernier pour fêter avec ses adhérents la fin des Ateliers Langues.Au programme: une mini-conférence sur le Brésil, des chants choraux sépharade et gospel, la lecture de poèmes chilien et irlandais et - clou de la soirée- des sketches, drôles et bien enlevés, en anglais et en espagnol. L'assemblée a pu ainsi mesurer toute l'énergie et la bonne humeur que Catherine Rose, la Présidente, sait insuffler dans le cadre de son association et combien il y fait bon vivre !

Enfin, peut-être avez-vous visité la formidable exposition de peintures qui fut proposée dans la salle des Mariages de l'hôtel de Ville entre le 21 et le 29 juin. Elle venait clôturer la saison artistique en rendant hommage aux peintres amateurs de notre commune. Les travaux des peintres émérites de l'association Chloé ont brillamment été exposés ainsi que les créations des ateliers de l'association Les Mains de Fat et le travail toujours soigné de Renée Fernandez. Cet événement qui clôture la saison culturelle est emblématique de la richesse des pratiques amateurs et de la qualité de la création artistique sur notre commune, résultat d'un travail passionné tout au long de l'année.



>> Navette maritime Vieux port / l'Estaque : profitez-en !

Après le lancement l'an dernier d'une navette maritime entre le Vieux-Port et la Pointe Rouge une nouvelle ligne de bateau bus entre l'Estaque et le Vieux-Port a été inaugurée mi-avril.
Exploitée par la RTM, elle est gratuite pour les titulaires d'un abonnement bus Pass de à la RTM et d'un coût de 3 € par traversée pour les autres usagers. Ce même ticket vous donne droit à une correspondance de 1h30 avec bus, métro, tramway.

Les titres de transports sont en vente exclusive à bord des bateaux au départ de l'Espace Mistral de l'Estaque.
Jusqu'au 13 octobre, départ toutes les heures de 7h30 à 19h30 (et en période estivale jusqu'au 15 septembre trois départs supplémentaires : 20h30, 21h30 et 22h30). En fonction de la météo certaines rotations pourront être supprimées, vous pouvez recevoir une alerte dès que le service est perturbé en vous inscrivant sur rtm.fr.



>> La Vidéo protection arrive dans les ports communautaires

Suite à la prochaine signature d'une convention de partenariat entre notre commune et MPM, la mise en place d'un système de vidéo protection est désormais envisageable dans nos 4 ports communautaires (Madrague de Gignac, Figuières, Petit et Grand Méjean). Afin d'avoir un système cohérent avec le matériel qui sera installé aux 2 entrées de Ville par la commune, le dispositif portuaire permettra de mutualiser le traitement des données.
La police municipale ainsi que la gendarmerie pourront visionner en direct les images et sous réquisition de la justice les enregistrements pourront être récupérés. Un bureau d'étude analyse une faisabilité d'installation qui sera soumise aux sociétaires et CIQ de chaque port pour que les utilisateurs puissent formuler un avis qui permettra la validation du dispositif proposé.

La commune se chargera de l'étude et de la mise en place du matériel (Maîtrise d'Ouvrage) et MPM remboursera sur facture les travaux réalisés par la commune.





>> l'Accueil Périscolaire

Alors que notre commune est en réflexion par rapport à la réforme de rythmes scolaires programmée pour être mise en place en septembre 2014, nous avons souhaité vous informer sur l'accueil de loisirs sans hébergement existant, plus communément appelé accueil périscolaire. Il fonctionne toute l'année scolaire le matin (7h30 - 9h) et le soir (17h -18h30) en passant par la pause de midi (12h -14h). Cet accueil est organisé sur différents lieux et adapté à toutes les tranches d'âges.

"Le matin pour faciliter les organisations de vie des familles..."

Au sein du bâtiment du centre de loisirs actuel des Rompides les plus petits, c'est-à-dire les 3-5 ans de l'école maternelle Arc-en-ciel sont accueillis dès 7h30 par Sonia, Alexandrine, Sylvie ou Jacky pour un réveil en douceur avec différentes activités comme des jeux, de la lecture et du coloriage. Cela permet aux parents ayant une activité professionnelle "très matinale" de laisser leurs enfants entre de bonnes mains. En moyenne ce sont 35 enfants qui bénéficient quotidiennement de cet accueil. Même dispositif à l'école Elémentaire pour les 6-11 ans, dès 7h30 là aussi et jusqu'à 9h, avec diverses activités que les enfants choisissent en arrivant.
Laisser le choix aux enfants est une des thématiques importantes du projet de la délégation Education Jeunesse. En moyenne, 50 enfants bénéficient de cet accueil, encadrés par Romain, Camille et Charlotte, animateurs du Centre de Loisirs.

"À la pause méridienne pour permettre des activités pédagogiques riches et variées..."

À l'école Elémentaire Frédéric Mistral, il est proposé aux élèves déjeunant à la cantine, de nombreuses activités aux choix. Ainsi Sylvie, Romain, Jean-Bernard, Agnès, Manon, Alexandrine et Charlotte, animent au quotidien, divers ateliers pédagogiques, entre 13h et 14h, Cela va des activités sportives sur place ou au gymnase, à la lecture au sein de la bibliothèque de l'école et cela concerne quelques 200 enfants.
Des associations rémunérées par la Municipalité interviennent aussi pendant l'année et proposent des activités telles l'escrime, la pétanque et le yoga (nouveautés dès la rentrée 2013). Enfin pendant la période d'été (Juin et Septembre) la piscine du Centre de Loisirs est montée et mise à disposition des enfants sous la responsabilité d'un surveillant de baignade.

"En fin de journée pour donner de la souplesse aux familles dans la récupération des enfants..."

À la sortie de l'école maternelle, certains enfants n'ont pas la possibilité de rentrer directement chez eux. C'est pourquoi Sonia, Alexandrine, Sylvie et Agnès reprennent du service pour assurer aux plus petits une fin de journée des plus tranquilles. Au programme coloriages, petits jeux en plein airs, jeux d'intérieurs ou encore lecture encadrée par les animatrices. En moyenne, plus de 30 enfants bénéficient de cet accueil qui s'effectue dès la sortie des classes jusqu'à 18h30 au sein de l'actuelle structure du Centre de Loisirs Enfants. À l'école élémentaire c'est une étude surveillée qui est mise gratuitement à disposition des enfants et de leurs familles. Elle est assurée par des enseignants volontaires qui sont rémunérés par la municipalité.

"Le dispositif actuel évoluera à la rentrée 2014"

Vous le voyez, il existe donc déjà une structure riche et organisée sur les temps périscolaires sur notre commune. Et cela va encore s'améliorer dès l'été 2014 avec la construction du nouveau Centre de Loisirs à proximité de l'école Elémentaire qui augmentera la possibilité d'activités grâce à des espaces supplémentaires (cuisine spécialisée, salle polyvalente et d'activités manuelles). De quoi enrichir le débat sur les rythmes scolaires qui vont modifier le mode de vie des enfants mais aussi des parents ! Pour rappel, la concertation a déjà été lancée auprès des personnels des écoles, du centre de Loisirs, et des associations et lors de la réunion publique en date du 9 avril 2013, elle se poursuivra dès cet automne.



>> Une situation qui mérite des explications détaillées

Il est normal que la photo ci-dessus, de l'aire de retournement de la Redonne, interpelle la plupart d'entre-nous et nous souhaitions vous fournir les explications sur cet état de fait. En effet vous avez pu constater qu'une clôture est venue diminuer l'assiette de l'aire de stationnement qui existait depuis plusieurs décennies… C'est tout simplement parce que le propriétaire de cette partie de terrain en a fait la demande et que le code de l'urbanisme, ainsi que le PLU de 2007 le lui permettaient ; c'est pour ces raisons que la municipalité l'a accordé. Il faut savoir que le parking avait été réalisé depuis toujours à cheval sur un terrain privé que les municipalités successives n'ont jamais régularisé devant notaire. Il aurait suffit lors du dernier PLU de 2007 de créer un emplacement réservé à cet endroit et ensuite de l'acquérir, chose qui n'a pas été faite. Il faut aussi préciser que la colline qui se trouve en amont est classée au PLU "zone à risque d'éboulement rocheux en CB3 aléa moyen et CB4 aléa élevé par le CETE" point qui a motivé le rejet, par les décisions de justice, d'une demande de Permis de Construire. Enfin, le déboisement de ces terrains, qui nous a tous écœurés, a hélas pu être réalisé car il avait été accordé par les services de l'état avec un avis favorable du précédent Maire. Devant cette situation, la municipalité va donc engager avec les services de la communauté urbaine, qui en a la compétence, une démarche afin de pouvoir récupérer cet espace et l'aménager de façon sécuritaire.

>> Le Parc Marin a fêté ses 30 ans

Dans le cadre des Calanques Propre et afin de fêter les 30 ans du Parc Marin de la Côte Bleue, une conférence était proposée en salle des Mariages sur le thème de "Des calanques où l'homme a laissé sa trace depuis la préhistoire". Cette rencontre a permis de faire le lien entre le patrimoine naturel et le patrimoine culturel, entre l'environnement et l'histoire.



Madame Ingrid Sénépart, archéologue à la ville de Marseille, docteur en préhistoire a pu présenter des éléments sur la préhistoire du massif de la Nerthe, tandis que M. Chevé a proposé au public une promenade photographique sur la toponymie de plusieurs sites emblématiques de notre littoral, en lien avec l'époque préhistorique ou antique. Ainsi, nous avons pu découvrir que depuis la préhistoire, l'homme est présent dans les calanques, y exploite les ressources terrestres et marines. Ses traces en sont nombreuses, et beaucoup de sites en ont gardé la mémoire.

>> Échange de parcelles avec le conservatoire du littoral

Pour rappel, le conservatoire du littoral est un établissement public créé en 1975 qui mène une politique foncière qui vise à la protection définitive des espaces naturels.
Sur notre commune il est propriétaire de ……hectares de pinède.
Ces terrains sont acquis à l'amiable auprès de particuliers, ou par préemption mais peuvent aussi être donnés ou légués. Le Conservatoire du Littoral confie la gestion de ses terrains aux communes qui grâce à l'appui technique des spécialistes de l'ONF en assurent la gestion dans le respect des orientations arrêtées en partenariat.
Dans le cadre d'un projet de rationalisation des propriétés de la commune et du conservatoire du littoral, nous avons échangé une parcelle dans le secteur des Bourgailles en zone NL de 11.8895 ha avec une parcelle de 2.4541 ha au niveau de la D9d et Val de Ricard. L'estimation des domaines permettra de calculer la soulte que versera le Conservatoire du Littoral à la commune (61300 €). Cette somme servira à financer l'aménagement du massif forestier afin de le maintenir dans un bon état écologique, et préserver les paysages.
Ces dernières années, la Municipalité a pu notamment aménager le circuit de promenade et la table d'orientation dans le secteur des Caucarières (au départ du chemin des Bourgailles) et l'an dernier, une plantation citoyenne dans le secteur du moulin de Mireille avec les élèves des écoles avait connu un vif succès.
Un nouveau projet sera proposé à l'automne sur les mêmes bases.

>> Nouveau calendrier pour la phase 2 de l'assainissement des calanques

Ces travaux permettront de continuer la mise en place du réseau d'assainissement collectif depuis la Redonne jusqu'à grand Méjean sur tout le domaine public. Le calendrier a été décalé afin de reconsidérer le contenu de ces travaux. Le tronçon Anthénor-Figuières sera traité d'octobre 2014 à janvier 2015. Le tronçon de Petit et Grand Méjean sera lui en travaux de janvier à mai 2015. Pendant la durée des travaux, la circulation sera dévoyée par la piste DFCI depuis Grand Méjean vers les Bourgailles. Cette piste sera entièrement aménagée avant démarrage en septembre 2014 et entretenue pendant toute la durée des travaux.



>> Nouveau record de participation pour Calanques Propres !

Pour cette 11ème édition, une météo assez clémente nous a permis de rassembler plus de 500 personnes sur nos 6 sites de ramassage (de la Calanque des Eaux Salées jusqu'à celle de l'Érevine).
Le nettoyage sous-marin n'a pas été oublié et c'est une trentaine de plongeurs, adhérents de clubs mais aussi sapeurs-pompiers, qui ont pu ratisser les fonds. Grâce à l'énergie et l'enthousiasme des participants, le littoral de la commune a ainsi été débarrassée de milliers de macros déchets : mégots, bouchons en plastique, bouteilles en verre, bouteilles en plastique, canettes, sacs plastique, pneus, emballages de biscuits, gobelets, boîtes de conserve, déchets verts etc… Le constat est positif car d'années en années nous recueillons de moins en moins de détritus.



Pour la partie terrestre, les bénévoles ont aussi constaté que les rivages sont moins pollués par ces macros déchets si ce n'est par les mégots de cigarette. Cette opération a aussi permis de tailler, couper les nombreux branchages endommagés le long des chemins.



Ainsi, 45 m³ de déchets a pu être collecté. Le soir, le gymnase était comble puisque 500 personnes ont pu prendre place à table pour déguster la traditionnelle paëlla. L'animation musicale était cette année confiée à la troupe Salsa vanille qui a enflammé le dance-floor avec l'appui de ses 15 danseurs.



Ambiance "caliente" sur laquelle les participants ont pu s'en donner à cœur joie. La piste de danse n'a pas désempli jusqu'à 2 heures du matin.



Cette soirée marquait aussi la dernière utilisation du gymnase Adrien Ricaud pour cette manifestation. En effet, dès le mois d'octobre, l'on pourra se réunir dans la nouvelle salle des fêtes, équipement dédié à la fête et à la culture.



>> Les ateliers cuisine affichent complet

La cuisine est une passion et la déguster un véritable pêché mignon ! Rien de plus agréable que de la partager avec d'autres amateurs ou passionnés sur les conseils avisés d'un professionnel. C'est dans cet esprit que depuis quelques années, la Municipalité propose des ateliers cuisine, pour tous les niveaux et tous les goûts, et vous invite à y découvrir les clés pour réussir une cuisine équilibrée, appétissante et savoureuse.

Ainsi, pour l'atelier de juin, les participants ont pu réaliser un menu aux notes marines (Aspic de crabe à la citronnelle en entrée, Roti de lotte et crème d'ail avec en dessert un Café gourmand (tiramisu fruits rouges, fondant Nutella et crème brulée). Un vrai régal, aux dires des cuisiniers participants !! Rendez-vous pour le prochain atelier en décembre.

>> Une fête des Voisins contre vents et marées

Tout était prêt pour faire de la Fête des Voisins un bon moment de rencontres, de partage et de fête… Tout sauf les conditions météorologiques avec un vent soufflant par rafales à plus de 100 km/h et des températures automnales sur notre commune en ce vendredi 31 mai. Les plus courageux ont bravé les éléments pour maintenir l'événement. Les autres ont jugé plus prudent de décaler le rendez-vous de quelques jours pour pouvoir pleinement profiter de la fête. Au final, la petite dizaine d'organisateurs ne s'est nullement laissée découragée par cette météo défavorable et nous tenons à les saluer.



Comme l'an dernier, la Ville d'Ensuès la Redonne avait décidé de soutenir ses habitants en distribuant, à ceux qui souhaitaient organiser une fête, le kit Voisins solidaires. On y trouve des affiches, pour sensibiliser ses voisins, des flyers à mettre dans les boîtes aux lettres, pour les inviter, des t-shirts et des étiquettes pour les reconnaître ! Ont aussi été distribués des gobelets et des serviettes.

Ainsi, de nombreux quartiers de la commune étaient représentés lors de la remise officielle de ce matériel à l'hôtel de Ville. De Chantegrive aux Pachons en passant par le village ou les calanques, les organisateurs ont répondu présents. Croisons les doigts pour que l'année prochaine, le printemps ne soit pas en retard de quelques semaines et encore merci à tous les participants qui font de cette fête un bel exemple du "bien vivre ensemble", auquel nous sommes tant attachés.

>> Donnons un nom à la nouvelle salle de la Culture et des Festivités

Le nouvel espace culturel et festif de la commune va bientôt ouvrir ses portes. Il sera composé d'une salle de convivialité, d'un grand espace hall, d'un patio et d'une grande salle de spectacle qui pourra accueillir toutes sortes d'activités. Cet espace portera le nom de Marcel SIBILAT, personnage de la commune qui a œuvré pendant des décennies dans l'organisation de tout ce qui touchait aux festivités et à la culture dont le cinéma.

De part sa polyvalence, sa capacité d'accueil, le niveau de qualité de ses équipements, cet espace sera celui de TOUS et sera surtout le vôtre. La grande salle devra, comme toutes les salles, être identifiée par un nom "commercial" alors, quoi de plus normal que de vous associer au choix de son nom ?

C'est dans le cadre de cette démarche que la ville d'Ensuès la Redonne organise un jeu-concours pour ce choix.

À vous de trouver, faîtes nous parvenir vos idées… Ce nom pourra évoquer un élément imaginaire qui représente la commune, le territoire, la découverte ou le voyage, en cohérence avec la forme du bâtiment, son environnement ou celui de la ville, mais toutes les propositions sont les bienvenues dans un premier temps. Ensuite, une sélection de 5 noms sera retenue et nous vous proposerons alors de choisir le nom définitif qui sera dévoilé le jour de l'inauguration…

Comment participer ?



Remplissez le formulaire du concours à retirer à l'hôtel de ville ou à télécharger en ligne sur le site Internet de la ville (www.mairie-ensues.fr) puis retournez-le via la rubrique contact du site de la ville, par courrier ou par dépôt en mairie et ce jusqu'au 06 septembre dernier délai.

Lors du choix final, un tirage au sort sera effectué pour récompenser plusieurs personnes qui auront choisi le nom qui aura été retenu.

>> À la découverte des œuvres de Rodin

Les évènements de Marseille Provence 2013 ne sont pas réservés qu'aux grandes villes. La preuve avec la visite de l'exposition évènement "Rodin : à l'ombre de l'antique", proposée à un groupe d'ensuénens, au musée de l'Arles Antique. En ce jour pluvieux, l'occasion leur a été donnée d'admirer, en prologue, les collections d'archéologie classique du Musée Départemental qui constituent une véritable entrée en matière pour découvrir et redécouvrir l'œuvre de Rodin.



En cette année qui met à l'honneur toutes les formes de culture dans notre département, 250 œuvres de Rodin ont été rassemblées sur un parcours de 800 m^2. Ces œuvres viennent de différents musées français et étrangers (comme le Louvre et le British Museum) mais surtout, pour la plupart, du Musée Rodin de Meudon. Cette exposition propose de révéler au public l'empreinte d'une Antiquité devenue invisible mais omniprésente dans l'œuvre de l'artiste.
En effet, le sculpteur fut très tôt un collectionneur passionné d'objets antiques - il en possèdera jusqu'à 2000. Une approche différente émerge de chefs-d'œuvre comme "Le Penseur", "L'homme qui marche" ou "Le monument à Victor Hugo". Tout aussi passionnants, les nombreux dessins - tous inspirés de figures antiques - que réalisa le jeune Rodin dans ses années d'apprentissage passées au Louvre. La peinture était, en effet, sa vocation initiale et l'on se prend à se demander ce qu'il aurait produit dans cet art à deux dimensions si, par manque d'argent, il n'y avait renoncé pour se tourner vers la sculpture. Alors, si vous avez manqué cette escapade, vous savez ce qu'il vous reste à faire cet été.



>> Le bon ton de la fête de la musique

Les notes de musique ont retenti un peu partout à l'occasion de cette 32ème édition de la fête de la musique. Il y en avait pour tous les goûts du parvis de l'hôtel de ville jusqu'au boulodrome. Le public était au rendez-vous pour cette manifestation toujours aussi populaire sur notre commune, pour le plus grand plaisir de tous les amateurs de musique. Standard du rock ou alternatif, chansons françaises ou internationales, musiques du monde, interprétés et joués par des amateurs ou des professionnels, la programmation jouait la carte de l'éclectisme.
Petite nouveauté, cette année, les différents artistes ont pu faire alterné leur passage sur deux scènes et ont permis ainsi de faire découvrir des formes musicales différentes, dans le véritable esprit de la fête de la musique comme elle a été pensée et conçue à l'origine, nous étions en 1982.









Rappel : Le recueil complet des actes administratifs est disponible auprès du secrétariat du Conseil Municipal

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 juin 2013

Secrétaire de séance : Sébastien ALARCON

Avis du Conseil Municipal sur le maintien d'un adjoint dans ses fonctions

(Rapport Michel Illac)

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de se prononcer par vote à bulletins secrets pour ou contre le maintien dans ses fonctions de madame Marianne Delaforest, adjointe aux Loisirs, aux Animations, aux Cérémonies et au Tourisme.

Pour 4 Contre 24 Abstention 1

Marché public à procédure adaptée pour les travaux de Construction du Centre de Loisirs

(Rapport Hubert Macone)

Dans le cadre du projet de construction du Centre de Loisirs une consultation a été lancée pour réaliser les travaux. Il a été décidé, pour des raisons de transparence et de cohérence avec l'ensemble des procédures engagé pour ce projet, de convoquer un commission d'appel d'offres. Cette décision valide l'avis de cette commission pour l'attribution des différents lots.

Adopté à l'unanimité

Décision budgétaire modificative n°1

(Rapport Hubert Macone)

Il est rappelé que le budget primitif pour l'exercice 2013 a été voté le 28 mars 2013.
Toutefois, il est nécessaire de procéder à une augmentation de crédits en dépenses et en recettes à la fois de la section de fonctionnement. suite à d'importants dégâts constatés sur la toiture de l'école maternelle, et de la section d'investissement pour financer la mise en place d'un système de vidéo-protection dans les ports de la Commune (la CUMPM remboursera ensuite l'ensemble des travaux qui seront réalisés)

Adopté à l'unanimité

Redevance pour occupation du domaine public routier et non routier communal due par les opérateurs de communications électroniques

(Rapport Hubert Macone)

l'occupation du domaine public communal par des opérateurs de télécommunications donne lieu à versement de redevances en fonction de la durée de l'occupation, des avantages qu'en tire le permissionnaire et de la valeur locative de l'emplacement occupé. Cette décision fixe les conditions de versement de cette redevance à la commune.

Adopté à l'unanimité

Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau pour la réalisation des équipements de gestion des eaux de pluies du centre de loisirs

(Rapport Frédéric Ounanian)

Ce centre de loisirs bénéficiant d'une toiture végétalisée d'environ 350m², l'agence de l'eau participe aux projets permettant de réduire la pollution pluviale dans les systèmes d'assainissement et plus particulièrement les techniques de rétention à la source permettant de réduire le volume d'eau collecté.

Adopté à l'unanimité

Demande de subvention auprès du Conseil Général dans le cadre du dispositif de l'Aide aux travaux de proximité 2013

(Rapport Hubert Macone)

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à procéder à 6 demandes de subventions relatives aux opérations dans le cadre du dispositif de l'Aide du Département aux Travaux de Proximité 2013 dans le cadre du vote du budget. L'un d'entre eux devant être reformulé, cette décision permet de formuler une demande sous l'intitulé "Travaux d'amélioration de l'environnement et du cadre de vie de la commune". en perspective de la création du rond point d'entrée de ville, de l'amélioration d'espaces sur la RD5, et de l'entrée de ville est.

Adopté à l'unanimité

Modification du tableau des effectifs : création et suppression de postes

(Rapport Michel Illac)

Un certain nombre de postes apparaissent au tableau des effectifs de la commune vacants, suite aux divers mouvements de personnels (avancement, mutations ...) et ne correspondent plus au fonctionnement actuel des services municipaux. Cette opération apparaît donc nécessaire dans l'intérêt du service public. Il convient de préciser que la dépense est prévue au budget communal chapitre 012.

Adopté à l'unanimité

Astreintes et permanences

(Rapport Michel Illac)

Il est apparu nécessaire en vertu des avis du dernier Comité Technique Paritaire de modifier les conditions du système d'astreintes pour les agents de la commune.

Adopté à l'unanimité

Échange/cession de parcelles entre la Commune d'Ensuès-la-Redonne et le Conservatoire du littoral

(Rapport Frédéric Ounanian)

Il est à préciser que le différentiel de cet échange en faveur de la commune pourra permettre à la commune de réinvestir la somme perçue à l'entretien et à la valorisation du patrimoine du conservatoire sur une ou plusieurs années.

Adopté à l'unanimité

Modification du PLU n°2 - Complément

(Rapport Frédéric Ounanian)

Cette modification est nécessaire dans le cadre du projet d'aménagement de la ZAC des Aiguilles afin d'adapter le règlement du PLU, mettre à jour les emplacements réservés nécessaires ou encore modifier certaines dispositions réglementaires. Une enquête publique sera programmée par les services de la communauté urbaine Marseille Provence métropole entre septembre et octobre 2013.

Pour 21 Contre 0 Abstention 5

Programme de logements sociaux des Rompides - Sélection d'un bailleur social et cession de terrains

(Rapport Michel Illac)

Après consultation, études et analyses de différents projets sur ce secteur, celui du Bailleur Social 13 Habitat est celui optimisant au mieux l'espace et offrant les meilleures garanties financières. Il prévoit la construction de 14 logements sociaux, 4 sur la parcelle AE 500 et 10 sur la parcelle AE466.

Adopté à l'unanimité

Mise en en place d'un système de vidéo-protection dans les ports de la Commune gérés par la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

(Rapport Marcel Turchiuli)

Les ports communautaires de la commune pourraient éventuellement être équipés d'un système de vidéo-protection si cela est nécessaire et faisable. Il s'agit de signer une convention de partenariat financier avec la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole afin de définir les conditions financières et techniques d'installation d'un système de vidéo-protection dans les ports et de mutualisation du service de police municipale pour le visionnage des images ainsi obtenues.

Adopté à l'unanimité

Attribution de subventions aux associations- 2nd répartition

(Rapport Mohamed Béhairi)

Cela représente 300€ à l'Association Ensuènenne de Soutien au CCFF d'Ensuès et 200 € à La Chrysalide.

Adopté à l'unanimité

Tarifs publics : repas spectacle à thème (Fest noz) du 29 juin 2013

(Rapport Sabin Coirre)

Cette décision fixe les tarifs du repas breton prévu pour cette manifestation.
Pour 25 Contre 1 Abstention 0

Convention "Saison 13" avec le Conseil Général : année 2013 / 2014

(Rapport Sabine Coirre)

Par ce dispositif, Le Conseil Général prend en charge 50 % du coût d'un spectacle afin d'inviter les communes à élaborer de véritables saisons culturelles, destinées à une meilleure sensibilisation des publics.
Adopté à l'unanimité

Tarifs Publics des Spectacles de la Salle des Festivités et de la Culture

(Rapport Sabine Coirre)

Considérant l'ouverture prochaine de la Salle des Festivités et de la Culture, il convient de fixer les tarifs pour l'ensemble des spectacles qui seront programmés dans ce nouvel équipement. Ces tarifs sont consultables sur le site de la ville www.mairie-ensues.fr dans la rubrique Votre Mairie.
Pour 18 Contre 4 Abstentions 4

L'Adjointe aux Loisirs, aux Animations, aux Cérémonies et au Tourisme n'a pas été maintenue sur son poste.

C'est par un vote qui a recueilli 21 voix contre, (4 pour et une abstention) sur 26 soit 3 suffrages de plus que ceux de la majorité, que le non maintien sur le poste d'adjointe de Marianne Delaforest a été décidé par le conseil municipal du 06 juin. Un travail trop personnel et non collectif qui nuisait de plus en plus à la bonne marche de l'administration et au travail de l'équipe majoritaire, voilà le motif qui a conduit la majorité municipale à faire ce choix. Dans une équipe où le travail collectif est la seule méthode d'efficacité pour réussir dans l'intérêt général il n'était plus possible de souffrir plus longtemps de cette situation. Le poste d'adjoint ne sera pas réattribué, une répartition du travail à l'ensemble de l'équipe a été décidée.



Présentation du nouveau régisseur de la salle des Fêtes et de la Culture.

Fabien VLIEGHE, âgé de 42 ans, vient renforcer le personnel municipal en tant que régisseur technicien de la salle des festivités et de la culture. Ses missions seront centrées sur la gestion du bon fonctionnement de la salle dans tous les domaines et au niveau de son exploitation : spectacles vivants, expositions, projections de films, évènements associatifs, lotos, repas-spectacles, congrès, séminaires, etc… :
"Mon engagement militaire dans l'armée de l'air durant vingt et un ans, m'a permis d'acquérir une discipline et une rigueur technique. Mes cinq dernières années, en tant que régisseur technique son et lumière au sein d'un brillant orchestre, m'ont permis d'élaborer, de coordonner l'activité technique, logistique et humaine de divers spectacles. En collaboration avec le service Culture et Festivités de la commune, je serais chargé particulièrement de l'accueil technique des artistes professionnels, amateurs et des différentes manifestations associatives. Ce sont ces atouts que je souhaite apporter à la ville d'Ensues la Redonne pour contribuer à son développement culturel, et donner vie à la future salle des Festivités et de la Culture".

>> Rappel sur la création d'un 5ème bureau de vote

Comme vous le savez la population de notre commune évolue régulièrement, elle est passée de 3029 en 1990 à 5295 au dernier recensement de 2011.
La transformation de résidences secondaires en habitations principales, l'inscription automatique des jeunes dès l'âge de 18 ans et la construction de nouveaux logements font que nous dépassons dans certains bureaux les 1000 électeurs ce qui rendait l'organisation compliquée au niveau de l'espace et des files d'attente à certains horaires. Cette situation nous a donc conduits sur recommandation des services de l'état à créer un nouveau bureau, le 5ème désormais sur notre commune. Nous avons donc réparti les électeurs inscrits sur notre commune sur ces 5 bureaux de façon à faire en sorte qu'ils puissent être accueillis dans les meilleures conditions possibles dans les prochaines années.
Peut-être en faites-vous partie, dans ce cas, vous recevrez dans les prochains jours votre nouvelle carte d'électeur par voie postale. Cet envoi est combiné également avec la transmission de la carte électorale aux électeurs nouvellement inscrits ou ayant changé d'adresse à l'intérieur de la commune. Nous vous prions de bien vouloir vérifier à réception de votre nouvelle carte si le numéro qu'elle comporte n'induit pas ce changement de bureau. Ce dernier sera positionné à la Maison Pour Tous à côté de la bibliothèque / médiathèque avenue de la côte bleue.



Par ailleurs, nous profitons de ce changement pour inviter les habitants de la commune qui ne l'auraient pas fait à s'inscrire sur les listes électorales si vous souhaitez participer aux élections municipales et aux prochaines élections du Parlement Européen en 2013. Pour cela, merci de vous présenter en Mairie muni(e) d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Les dossiers d'inscription sont disponibles à l'accueil de la Mairie.

>> Fêtes du 14 juillet

Nous vous attendons nombreux pour les festivités du 14 juillet. Le samedi 13 au soir, vous êtes invités à participer à un grand bal agrémenté d'une sardinade gratuite sur le parvis de l'Hôtel de Ville à partir de 20h, soirée offerte par la Municipalité avec la participation du Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF) qui assurera la cuisson des sardines et la buvette. Nouveauté cette année, une retraite aux flambeaux animera la soirée avec un départ de la place Robert Autès (devant l'église) à 21h30 pour rejoindre à pied le parvis de de l'Hôtel de Ville. Le lendemain, à partir de 10h30, départ du défilé jusqu'au Centre de Secours.



>> À retenir : les dates de la rentrée scolaire 2013

Reconnaissons que vous informer sur les dates de la rentrée scolaire au moment où vous partez sûrement en vacances peut sembler maladroit… Ceci dit, sachez que la rentrée est fixée cette année pour les élèves au mardi 3 Septembre. Pour rappel, la commune fonctionnera pour sa dernière année sur une semaine de 4 jours, (Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi).avant la mise en application en septembre 2014 de la réforme des rythmes scolaires. Ce changement sera élaboré en concertation avec vous et plusieurs réunions d'information vous seront prochainement proposées.

>> Le Grand Atelier du Midi au menu des Journées du Patrimoine



Pour rendre hommage aux "grands peintres du sud", à l'occasion de l'exposition phare de Marseille Provence 2013 "Le grand atelier du midi", et dans le cadre des journées du Patrimoine, nous vous invitons, le samedi 14 septembre, à venir visiter cette exposition exceptionnelle "de Van Gogh à Bonnard" au Musée des Beaux-arts du Palais Longchamp de Marseille, fraîchement réhabilité. Cette exposition propose un voyage qui, des calanques de Cassis à la Canebière, permettra aux visiteurs d'explorer les différentes facettes de Marseille en correspondance avec les plus illustres peintres de notre Histoire, un regard résolument centré sur la question du flamboiement et de l'arbitraire de la couleur. Elle présente environ cent vingt chefs d'œuvre des grands maîtres des XIX et XX^{ème} siècles.

Tarifs : (visite guidée + transport en autobus) : tarif plein : 12 €, tarif réduit : 8 €, tarif (- de 12 ans) : 4 €.

Renseignements et réservations auprès de Laurence au 04 42 44 88 88. Attention places limitées.

>> Vide grenier en centre-ville

Comme chaque année, le vide grenier d'automne se déroulera dans les rues de centre village le dimanche 22 septembre de 9h à 17h. Vous serez informés à la rentrée des modalités d'inscription avec un formulaire à télécharger sur le site Internet de la Ville ou à retirer en Mairie.

>> Fête de la Libération du Village

Dimanche 31 août, la municipalité et l'Union des Anciens Combattants d'Ensuès La Redonne vous invitent à participer à la Fête de la Libération du village. Le rendez-vous est fixé à 10h30 sur le parvis de l'hôtel de ville pour le départ du défilé qui rejoindra le monuments aux morts où seront prononcées les allocutions. Un apéritif sera ensuite offert par la municipalité, au foyer socioculturel.

>> Des élèves de CE2 sous l'œil du photographe !

C'est un projet pédagogique original que nous vous proposons de découvrir du 16 au 28 septembre à l'Hôtel de ville, avec un apéritif de clôture offert par la Municipalité le vendredi 27 septembre à partir de 18 h 30. Cette exposition, d'une trentaine de clichés, met en scène les enfants de la classe à différentes périodes de l'année et permettra à chacun de partager des instants privilégiés d'une année à l'école! Elle est le fruit d'un travail réalisé au cours de l'année scolaire, par le photographe (et médecin généraliste sur la commune aussi) Yves Vernin dans la classe de CE2 A de Mme Olive et de M. Tramier. Celui-ci s'est rendu une fois par semaine dans cette classe, tout au long de l'année, afin de prendre des clichés des élèves pendant leurs activités scolaires. Il en a profité aussi pour faire partager sa passion aux enfants et leur inculquer quelques bases des techniques photographiques en leur faisant par exemple étudier des clichés (composition, lumière,...). Venez admirer le résultat de cette rencontre.



>> Forum des associations

C'est le rendez-vous incontournable de la rentrée. Le forum des associations se tiendra le dimanche 8 septembre de 9h à 13h sur le parvis de l'hôtel de ville. Plus d'une quarantaine d'associations y seront réunies et chacun pourra se renseigner sur une activité ou une nouvelle discipline, que ce soit dans les domaines des loisirs, des sports, de la musique, de la culture, mais aussi dans ceux du social, de l'environnement, de la santé ou du caritatif.



JUILLET

SAMEDI 6
- Concours de pétanque au Boulodrome*
- Pose de la première pierre du nouveau Centre de Loisirs sur le parking du tennis à 11h

DU 8 AU 12
Stage de Handball au Gymnase

DU 8 AU 13
Stage de danse par Impact au Foyer Socioculturel

SAMEDI 13
- Défilé aux lampions de la place de l'église au parvis de l'hôtel de ville
- Bal du 13 Juillet sur le Parvis de l'Hôtel de Ville à partir de 20h

DIMANCHE 14
Défilé : Départ du Parvis de l'Hôtel de Ville à 10h30

DU 15 AU 19 AOUT
Stage de judo et jujitsu par Judo Jujitsu Côte Bleue au Foyer Socioculturel

SAMEDI 20
Concours de pétanque au Boulodrome*

SAMEDI 27
Concours de pétanque au Boulodrome*

MERCREDI 31
Don du sang de 15h à 19h30 au Foyer socioculturel

AOUT

DU 1ER AU 04
Fête des Calanques par l'association AIEJE à la Redonne

JEUDI 08
Passage du Raid Littoral 13 par la Fédération de Kayak à la Redonne à 12h

SAMEDI 10
Concours de pétanque au Boulodrome*

SAMEDI 24
Concours de pétanque au Boulodrome*

DU 26 AU 30
- Stage de danse par Impact à la salle de danse
- Stage de gymnastique par Gym Ensuès à la salle de gym
- Stage de danse par Masque et Chausson au Foyer Socioculturel
- Stage de Handball au Gymnase
- Stage de judo et jujitsu par Judo Jujitsu Côte Bleue au Dojo

DIMANCHE 31
- Concours de pétanque au Boulodrome*
- Fête de la Libération du Village

SEPTEMBRE

SAMEDI 07
- Concours de pétanque au Boulodrome*
- Journée des Bénévoles au Boulodrome

DIMANCHE 08
Forum des associations sur le Parvis de l'Hôtel de ville de 9h à 13h

DU 14 AU 15
Journée du Patrimoine : Sortie pour l'exposition du Grand Atelier du Midi au Musée Longchamp dans le cadre de Marseille Provence 2013

JEUDI 19
Forum Alternance et Formation par le CCAS au Gymnase à 14h

VENDREDI 20
Représentation théâtrale par le Foyer Rural au Foyer Socioculturel

SAMEDI 21
- Concours de pétanque au Boulodrome*
- Représentation théâtrale par le Foyer Rural au Foyer Socioculturel

DIMANCHE 22
Vide Grenier dans le village

JEUDI 26
Collecte de sang par Dons du Sang au Foyer Socioculturel

VENDREDI 27
Virades 2013 : Théâtre par Vaincre la Mucoviscidose au Foyer Socioculturel

SAMEDI 28
Virades 2013 : Concours de pétanques par Vaincre la Mucoviscidose au Boulodrome

DIMANCHE 29
Virades 2013 : Cinéma par Vaincre la Mucoviscidose au Foyer Socioculturel

OCTOBRE

SAMEDI 5
- Récréative par le Foyer Rural au Foyer Socioculturel à 14h
- Atelier de cuisine à la cuisine centrale

MERCREDI 09
Les Bibliothèques fêtent le monde "Lyban, Syrie"

DU 18 AU 20
Inauguration de la Salle des Festivités et de la Culture

DU 21 AU 25
Stage de handball au Gymnase

DU 28 AU 31
Stage de handball au Gymnase

DU 26 AU 02 NOVEMBRE
Stage de formation BAFA à l 'École Élémentaire

**par l'association Droit au Bouchon*

>> La pharmacie des palmiers change de propriétaires

Nous vous informons que la Pharmacie des Palmiers au 65 Avenue Frédéric Mistral a été reprise par MM Jean-Jacques Liobell et Jean-Jacques Chailliol, pharmaciens.
Tél : 04 42 45 79 54.

>> Alice DOS SANTOS vient de nous quitter



Alice venait de partager un moment de bonheur avec tous ses amis du club des Tamalous lorsqu'elle fut emportée subitement. Un accent fort sympathique hérité de son Portugal natal, toujours coquette, toujours de bonne humeur et joyeuse, voilà comme elle était décrite et appréciée par tous. Employée à l'entretien des écoles, femme de maison exemplaire, elle aimait toutefois quitter sa maison, toujours prête pour voyager avec Raymond son compagnon. Que ces enfants, sa famille et tous ceux qui l'ont apprécié trouvent ici nos sincères condoléances.

>> Un de nos anciens nous quitte



Roland Mandine vient de nous quitter au moment où notre commune fête ses 80 ans qu'il connaissait bien puisque il était faisait partie de ceux qui sont nés sur l'actuelle commune mais déclarés sur la commune de Châteauneuf. En effet il était né un an avant la création d'Ensuès et habitait la Place des Aires qui dépendait alors de la commune voisine… Avec le départ de Roland la sacré bande de 5 copains, Gaby, Guy, Roger, Robert et Roland est hélas entièrement disparue…
Une page de l'histoire de notre commune se tourne… Enfant de chœur avec l'Abbé MANDINE, membre actif du comité des fêtes qui organisait la St Maur, il a toujours participé à la vie du village à toutes les époques, il se plaisait d'ailleurs à nous raconter de nombreuses anecdotes très sympathiques…. Sa vie professionnelle a été faite de beaucoup de solidarité, de sérieux pendant 30 ans passés à la SNCF à l'entretien des voies de chemin de fer, "j'en ai bougé du ballast… la pelle et la pioche je connaissais…" C'est ce qu'il nous confiait dernièrement en préparant la conférence des 80 ans de la commune. Une retraite bien remplie entre menuiserie, jardinage, et participation aux activités des anciens combattants et du club des Tamalous… où en "pince sans rire" il nous faisait partager sa joie de vivre. C'est tout cela que nous retiendrons aujourd'hui de Roland…. Nos sincères condoléances à Léa son épouse, à toute sa famille et tous ses nombreux amis.

LE CHIFFRE QUI COMPTE

0

C'est le pourcentage d'augmentation de la part communale des impôts depuis 5 ans.

NAISSANCES

27/04 **Léon LIMOUZIN**
28/04 Lise-Marie ROBERT

04/05 Maël OTT
09/05 Elena CREBASSA
14/05 Emy MORALES
19/05 Meïssara ATTARD
29/05 Maud LEGENER

Empreintes s'associe à la joie des heureux parents.

Si vous résidez sur la commune et que la naissance de votre enfant n'apparait pas dans cette rubrique, merci d'en informer le service état-civil.

BAPTEMES RÉPUBLICAINS

08/05 Clara et Alisée JAUFFRE
11/05 Clarence DUBOSC
18/05 Shana RUDINGER

MARIAGES

08/05 DOMINGUEZ Bruno / LAPLANE Prescillia
11/05 LARDANT Bruno / REY Emilie
18/05 BARBIER Marc / FANAU Corinne
18/05 SAINTE-BEUVE Tristan / ROUANET Alice
25/05 VILLARD Franck / KRAVECE Emilia

01/06 PIERRE Jean-Charles / PEREIRA Ornella
01/06 CAMBON Richard / CAZAL Sophie

Empreintes adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.

DÉCÈS

07/04 FERNANDEZ Michèle
27/04 FONT Anthony

08/05 TOLINOS Dolores épouse FAURE
20/05 CHIAPPONI Micheline veuve DOMERGUE
22/05 FERREIRA Maria veuve dos SANTOS
25/05 CAMPO Léonard
25/05 MANDINE Roland

Empreintes présente ses sincères condoléances aux familles.

Groupe "Majorité Municipale"

Le dossier de la future Métropole et notre commune…

Chacun le sait le dossier sur la future Métropole est dans sa phase de discussion dans les deux assemblées ; le Sénat et l'Assemblée Nationale. Ce 05 juin, le projet de loi vient de passer le premier tour au Sénat qui vient de donner le feu vert pour la future Métropole Aix-Marseille Provence. Cette Métropole sera officialisée au 1er janvier 2016 et regroupera 92 communes en une seule intercommunalité. Notre commune fait partir des 109 dont le Maire est porteur du désaccord avec le contenu de la Métropole telle qu'elle est proposée aujourd'hui. En effet malgré nos diverses négociations avec les représentants du gouvernement et Madame la Ministre Marylise Lebranchu que nous avons rencontrée à plusieurs reprises à Marseille ou à Paris, les propositions faites pour garder plus d'autonomie aux communes n'ont pas été entendues.

C'est ce que les Maires des petites villes de France (de 3 000 à 20 000 habitants) ont écrit dans une résolution votée lors de l'Assemblée du 31 mai à St Rémy de Provence à laquelle j'ai participé. À noter que tous les Maires auront une représentation dans le futur conseil métropolitain. C'est maintenant à l'Assemblée Nationale que le débat va se poursuivre du 15 au 30 juillet. Nous demandons à nos députés, par des dépôts d'amendements précis de travailler sur les contenus, notamment le maintien du rôle de proximité des élus des communes, conserver une fiscalisation maitrisée à l'échelon communal, maintenir une dotation de fonctionnement au niveau actuel… En effet à ce jour nous ne connaissons toujours pas les modalités prévues pour garantir les ressources des communes et leurs compétences de proximité.

Michel Illac

"Gauche plurielle - Société civile"

Mort pour la République !

C'est avec effroi et indignation que nous avons appris l'ignoble crime de haine dont a été victime Clément, étudiant en Sciences Politiques à Paris et jeune militant de gauche. Nous adressons notre solidarité émue à sa famille ainsi qu'à ses proches. Comment ne pas réagir face à un tel seuil d'intolérance ? Comment peut-on supporter que des hommes soient ainsi lynchés pour leur engagement politique ?

Aujourd'hui, c'est toute la République qui est meurtrie.

Nous ne pouvons qu'attendre de la justice qu'elle sanctionne d'une sévérité exemplaire toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, ont participé à cet acte barbare aux méthodes fascisantes.

Le gouvernement, à juste titre, a décidé de dissoudre le groupuscule d'extrême-droite auteur de ce crime.

Nous soutenons cette décision.

Nous demandons également que cette règle soit appliquée à toutes formes d'extrémisme qui appellent à se conduire comme des chiens dans une horde sauvage.

De même que nous appelons chacune et chacun d'entre nous à résister, à ne pas se laisser entrainer dans ce genres de travers, sous couvert d'un ras le bol quotidien que l'on peut comprendre : ils pourraient par la suite le regretter.

Ensuénennes et Ensuénens, soyons solidaires, luttons contre la violence des extrêmes. Ensemble réagissons et ne nous laissons pas tenter par celles et ceux qui promettent ce qu'ils ont déjà échoué tout près d'ici à Marignane, Vitrolles et Toulon. Ensemble soyons lucides dans nos décisions et dans nos choix. L'heure est grave, Républicains unissons-nous. Ensemble, agissons !

Groupe d'opposition "Confiance en l'Avenir"

Chacun d'entre nous est touché par la politique fiscale nationale et par la situation de récession dans laquelle nous sommes entrés. Il devient capital d'appliquer une rigueur budgétaire sans faille pour l'ensemble des services publics, y compris pour la gestion communale. Ignorant la situation économique préoccupante, Michel Illac et son équipe accélèrent la poursuite de lourds investissements qui sont disproportionnés par rapport aux moyens de notre commune, et dont certains (salle des fêtes) ont largement doublés par rapport aux prévisions initiales.

Tous ces nouveaux équipements vont engendrer des augmentations de charges de fonctionnement importantes auxquelles nous devrons faire face dès 2014.

Nous avons déjà le triste record des impôts locaux les plus élevés de toute la Côte Bleue et ils continuent de progresser chaque année de 1,8%.

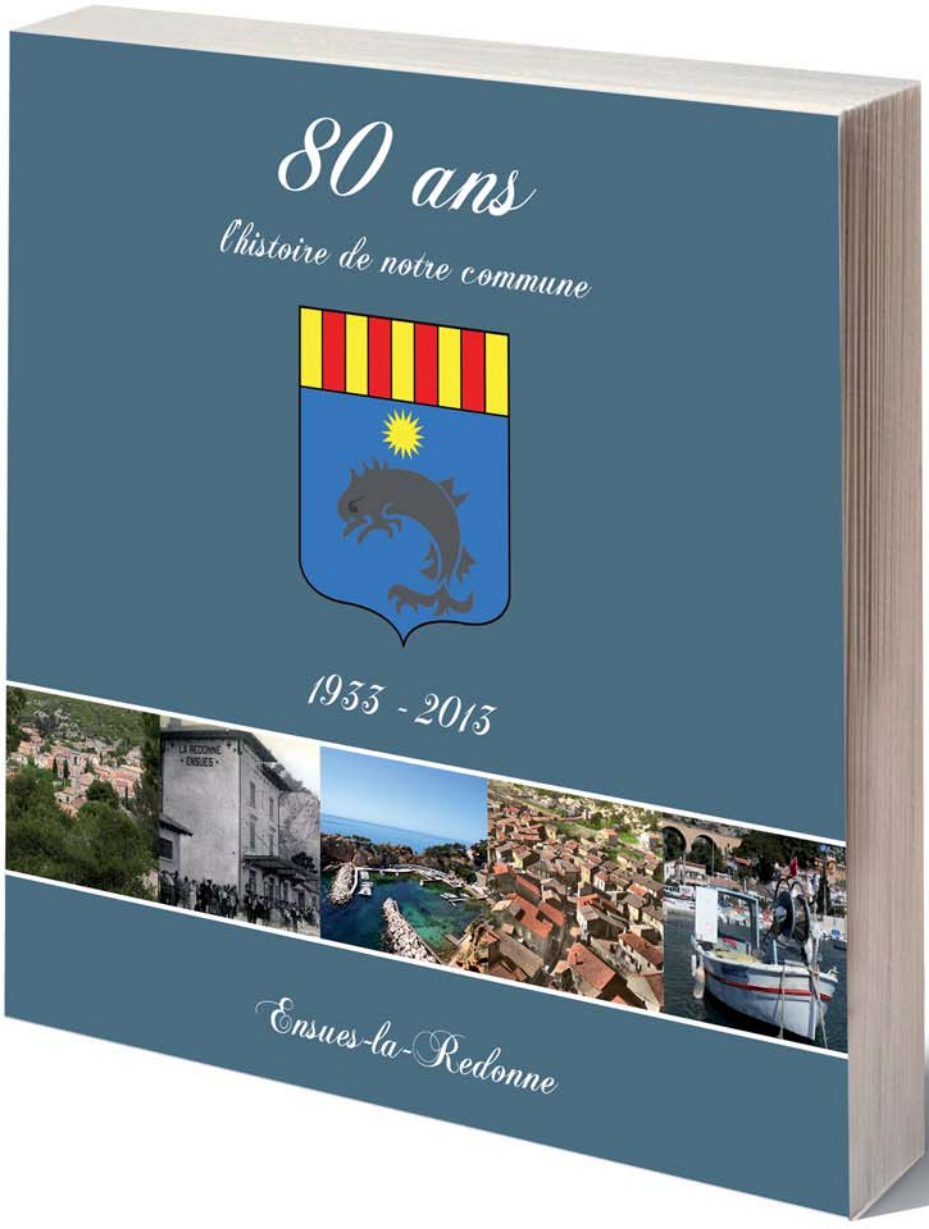
Même si Michel Illac déclare qu'une partie des financements des projets est couvert par des subventions, croyez-vous que cela ne nous coûte rien ? Vérifiez vos feuilles d'impôts dans la rubrique "département", ou "intercommunalité" et vous verrez ce que représentent ces impôts dans lesquels sont comprises les subventions qui nous sont octroyées. Tout argent public provient forcément de l'argent des contribuables !

L'opposition à laquelle j'appartiens refuse cette gestion de notre commune qui nous mène droit dans le mur.

Lors des prochaines élections municipales, nous vous proposerons un programme basé sur les vrais besoins des Ensuénens et sur une qualité de vie. En mars prochain, la parole sera aux électeurs… et, avec mon équipe, nous serons là pour vous proposer de redresser la situation.

Roger Barrachin

À paraître le 20 août 2013



Modalités de distribution :
Vous pourrez vous procurer cet ouvrage sur simple demande à l'accueil de l'hôtel de Ville à compter du mardi 20 août. La Municipalité a choisi de l'offrir gratuitement aux résidents de la commune. Cependant, pour des raisons d'organisation, le retrait sera nominatif afin de garantir la mise à disposition d'un exemplaire par foyer.